

Au temps de Louis XI.

La Ligue du Bien public.

Louis XI devient roi d'un pays affaibli. Les princes s'agitent et cherchent à diminuer son pouvoir. Il va se servir des villes et de leurs bourgeois, de la puissance de l'argent des banquiers et des marchands.

Il ne donne pas le Dauphiné à son fils et en conserve l'administration, préparant son incorporation au royaume. Tout en garantissant les privilèges de la province, ses successeurs en feront autant. L'union définitive sera proclamée en 1560.

Le duc de Bourgogne est le chef d'un État qui fait figure de grande puissance dans une Europe morcelée.

Johannes Molenerii, alias *Lespiat*, est viguier de Najac dans le Rouergue de juin 1461 à juin 1462 (*Gallia Regia* n° 19 902).

Guillaume *de Cerisai*, vicomte de Carentan (1453-1464), est confirmé dans son office de 1453 après l'avènement de Louis, le 21 juillet **1461**. Il sera procureur général du roi au pays et duché de Normandie le 6 septembre 1463 avec permission de garder son premier office (*G. R.* n° 7366).

Loys, seigneur **d'Estouteville** et de Hambie, grand bouteiller de France depuis 1435, est lieutenant général du roi en Normandie (1461-1463) en même temps que grand sénéchal de Normandie (1461-1464) et capitaine de Rouen (1461-1463 ou 1464). Le 2 septembre 1461, Louis XI lui accorde 4000 livres par an. Le 15 juillet 1463, comme lieutenant général en Normandie, grand bouteiller de France, capitaine de Rouen, du Mont Saint-Michel, d'Avranches et de Tombelaine, il donnera quittance au receveur d'Alençon et du Perche (*Gallia Regia* n° 16 202, 16 230, 19 711).

En Angleterre, la rivalité politique des maisons royales d'York et de Lancastre a engendré la guerre civile. Devant la folie de Henri VI, Richard d'York, secondé par Warwick, s'est fait décerner la régence. En 1460, Warwick a battu à Northampton les partisans de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, sa femme, mais les yorkistes ont été écrasés par elle la même année en une bataille où périt Richard. Son fils Édouard rentre à Londres où il est acclamé sous le nom d'Édouard IV en 1461.

Charles VII a aidé Marguerite d'Anjou et les Lancastre tandis que le dauphin et le duc de Bourgogne soutenaient Warwick, capitaine de Calais. Et Warwick est en difficulté. La Bourgogne craint la guerre avec l'Angleterre. Mais la vie dans les États bourguignons continue, riche et calme. La *confrérie du Prince d'Amour* de Tournai se déplace au Quesnoy, appelée par la comtesse Isabelle pour une fête.

Le 18 janvier **1462**, Nicolas Rolin s'éteint. Bien que sa puissance ait sensiblement diminué auprès d'un duc vieillissant à cause de l'influence des Croy, ce bourgeois avisé a pris pendant quarante ans une large part dans la politique intérieure et extérieure. Jean et Antoine de Croy règnent maintenant sur l'esprit du duc et Charles voue aux deux frères une farouche inimitié. Déjà, une violente querelle a éclaté en janvier 1457 entre le duc et son fils, ce dernier refusant de prendre dans sa maison le fils de Jean de Croy. D'autre part, Antoine et Jean sont les ennemis jurés du comte de Saint-Pol.

La fille unique de Boniface **Alleman**, baron d'Uriage, et de Claudine d'Hostun de La Baume, Bonne, épouse le 15 février 1462 Lantelme Ainard, fils aîné de Raimond, seigneur de l'Argentière, lieutenant général en Dauphiné. Lantelme, lieutenant du roi Charles VIII en Dauphiné, ne laisse qu'une fille (p.). Par son père comme par sa mère Marie d'Arces, il descend des Alleman de Valbonnais et de Champ.

Louis Bastet, fils aîné de Géraud et d'Alix de Lastic, est seigneur de **Crussol** (rive droite du

Rhône). Le fils cadet, *Charles*, écuyer d'écurie du roi, a reçu de son père par testament de 1437 les seigneuries de Beaudisner et de Collat (S.O. La Chaise-Dieu) et devient bailli de Velay le 10 août 1462. Le troisième fils, *Géraud*, comte et chanoine de Lyon depuis 1460, maître des requêtes en 1461, accompagnera le chancelier des Ursins en novembre 1463, par ordre du roi, en la ville d'Amiens pour retirer du duc de Bourgogne les villes sur la rivière Somme. Les trois garçons ont six sœurs : *Jeanne*, *Antoinette*, *Catherine*, *Louise*, *Galienne* et *Gabrielle*. *Catherine* fut élue abbesse de Belle-Combe en Vivarais en 1460; *Louise*, élevée auprès de la reine, recevra, le 4 mars 1463, les terres d'Aissillan le Comtal, d'Espinan et de Perdillan dans la sénéchaussée de Carcassonne; épouse du seigneur de Tournelles, on lui confiera le gouvernement du dauphin (1480). Louise étant mariée, *Galienne* ou *Gabrielle* fut religieuse et l'autre « dame **de Meuillan** » et ses enfants et ceux de sa sœur Louise « furent substitués au biens de la maison de Crussol (cf aussi alliance **Crussol-Miolans** ! 1478) par le testament de Louis, leur frère aîné » (P. Anselme T.III p. 765).

Le 9 mai à Bayonne, Jean II roi d'Aragon contracte avec le nouveau roi une alliance jetant les forces françaises contre la révolution catalane qui se déchaîne. Cette alliance interrompt pour un temps l'élaboration de l'entente arago-bourguignonne.

Anthelme IV de Miolans est à Asti auprès du comte de Bresse qui lui fait part de son projet de chasser les favoris de la maison de Savoie. Puisque Anthelme - qui siège au Conseil de France - s'en retourne par devers lui, il lui demande de prendre l'avis du roi sur le sujet. Quelques semaines plus tard, le comte Philippe reçoit une lettre d'Anthelme : « J'ai parlé au roi ... et lui ai dit comme vous vouliez retourner lequel m'a dit qu'il eut bien voulu, mais puisque vous étiez en voye, qu'il ne lui challoit de vous mander ». Le comte quitte Asti et regroupe des troupes près de Thonon. Là, il aurait reçu d'Anthelme une lettre l'assurant qu'il les rejoindrait, ce qu'il ne fait pas.

Les rebelles investissent le château de Thonon, s'emparent du chancelier qui est exécuté après un jugement sommaire. **Miolans** veut se poser en médiateur entre le duc et les rebelles mais ces derniers refusent et le roi fait arrêter et emprisonner le comte de Bresse. On peut penser que Miolans a agi avec l'assentiment du roi; il est favorable à la France contre la Bourgogne et l'a montré devant Villefranche et Montlhéry. Le roi, en éliminant du même coup les favoris de la duchesse Anne et le comte Philippe, place dans le gouvernement de Savoie un allié de la France.

Guillaume Vrelant est rétribué pour soixante miniatures des *Histoires des nobles princes de Hainaut*.

Louis XI a renvoyé les conseillers de son père et engagé sa propre politique. Antoine de Croy est nommé grand maître de la maison du roi. Jean Arnoulfini est receveur général de Normandie.

Isabelle de Portugal écrit, le 1^{er} avril **1463**, à Jean le Doulx et Louis **Domessant**, maîtres des comptes de Lille pour avoir leur avis sur une enquête qu'elle leur avait fait parvenir et l'état de la dette du bailli, et des conseils sur la conduite à tenir. Elle surveille avec vigilance les finances de ses domaines.

Quand en 1435 au traité d'Arras Charles VII avait offert au duc de Bourgogne la Picardie et les principales villes de la Somme une clause en prévoyait le possible rachat. Contre toute attente, Louis XI verse l'énorme somme en 1463. Les frères de Croy ont préparé le duc à accepter la transaction mais le comte de Charolais proteste, se querelle avec son père et quitte la cour de Bourgogne.

L'hiver suivant, le roi chevauche à travers la plaine de Picardie. Le froid est intense, la neige épaisse, l'Oise couverte de glace. Louis s'attarde à proximité de Calais : les partisans d'York pourraient reprendre la guerre.

Les Catalans ne se sont pas soumis. Henri IV de Castille - à qui ils ont fait appel contre Jean II d'Aragon - les a abandonnés sur un arbitrage de Louis XI et celui-ci, non content d'avoir extorqué le Roussillon et la Cerdagne à l'Aragon pour prix d'un service qu'il n'a pas rendu, intrigue pour se faire reconnaître à Barcelone comme seigneur. Les comtés de Roussillon et de Cerdagne sont au roi de France de 1462 à janvier 1493 (traité de Barcelone). Les Catalans vont chercher dom Pedro, connétable de Portugal héritier de la famille comtale d'Urgel, qui prend le titre de roi d'Aragon, se pose en compétiteur de Jean II et s'installe à Barcelone. Dom Pedro, neveu d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, demande secours à sa tante et au duc Philippe.

En juillet, François, duc de Bretagne, envisage une alliance anglaise. Le duc de Bourgogne s'intéresse au projet et se réconcilie avec son fils.

L'office de procureur du roi en la Cour de la sénéchaussée de Normandie est créé en faveur de Guillaume *de Cerizay* - nommé par Louis XI le 6 septembre - qui cumule avec la charge de vicomte de Carentan. Le roi précise que son procureur devra exercer le dit office de procureur général en « l'Eschiquier et es Assemblées des Estats et Conventions et par tous les sièges et auditoires de son pays de Normandie où il se trouveroit et besoing seroit » (*G. R.* n° 16 261).

Jean *d'Estouteville*, chev., seigneur de Bricquebec (homonyme et contemporain du seigneur de Torcy), est nommé capitaine du Mont Saint-Michel et l'abbé du Mont proteste en septembre contre cette nomination. Le 16 décembre 1465, Jean sera bien dit capitaine des villes et places du Mont Saint-Michel et de Tombelaine, au service de Charles de France, duc de Normandie. Grand sénéchal de Normandie, il mourra après 1480 (*G. R.* n° 7668, 6274).

Jean *de Ferrières*, seigneur de Presles, est lieutenant du gouverneur de Languedoc (*Gallia Regia* n° 13 729).

Le duc de Bourgogne est un vieillard qui ne peut plus envisager un départ pour la croisade d'Orient tant de fois annoncée. En 1464, il charge un de ses fils illégitimes, Antoine, de le remplacer. Le départ devrait avoir lieu à Aigues-Mortes. Une avant-garde s'embarque à l'Écluse le 21 mai. Le grand bâtard n'arrivera pas à destination. Il fait escale pour aider le roi de Portugal ... Une tempête fait refluer ses forces à Marseille ...

En mars, le duc de Berry, frère du roi, rejoint le duc de Bretagne. Avec eux, le duc de Bourbon, le roi René, les ducs de Nemours et de Calabre, les comtes de Charolais, d'Armagnac, de Saint-Pol, de Dunois, de Dammartin ... forment une union, la *Ligue du Bien public*.

Symon Jansz, cité à Leyde, peint les portraits du « duc de Bourguine », de sa femme et du comte de Charolais. Le 18 juin, Rogier van der Weyden meurt à Bruxelles.

Roi de France et duc de Bourgogne se livrent à une lutte d'influence pour s'aménager un parti à Metz. Philippe *le Bon* réussit à placer un de ses protégés sur le siège épiscopal. Louis XI distribue des pensions à des patriciens. Il dépêche aux Messins un héraut porteur d'un message par lequel il les invite à reconnaître sa souveraineté.

Astorge *de Beaumont*, écuyer, est nommé par le gouverneur de Dauphiné le 15 juillet châtelain de *Mévouillon* et de Sainte-Euphémie à la place de Jean de Saint-Benoît, destitué pour défaut de résidence (*Gallia Regia* n° 11 477, 11 478, 11 720).

Philippe *Luillier* dit *Huet* ou *Het*, écuyer (chev. v. 1490), échanson du roi, est nommé capitaine de *Meullent* par lettres données à Thouars le 23 mars 1464-1465. « Il n'y fut guières et quitta à messire Hector d'Ussel » (nov.1465-1474).

Le comte de Charolais lève une armée. La Picardie est en danger. Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, se dirige vers elle avec trois cents lances. Le 6 juin, les Bourguignons franchissent la Somme. L'Oise est passée à Pont-Sainte-Maxence au début de juillet. Les Bourguignons menacent Paris dont la défense est menée par le maréchal Rouault, Charles de Melun, lieutenant général de Paris, et Jean Balue.

Tentant d'écraser le duc de Bourbon qui s'est découvert le premier, Louis XI est à Poitiers. Il arrive rapidement à Orléans. L'avant-garde des troupes du comte de Charolais menée par Saint-Pol rencontre les soldats du roi à Montlhéry. Saint-Pol avertit le comte, logé à Longjumeau, qui envoie le grand bâtard Antoine. La bataille à laquelle assiste Philippe de la Clyte, sire de Comines, a lieu le 16 juillet. Brézé y trouve la mort. Après une victoire incertaine, le roi entre à Paris tandis que Bretons et Bourguignons se rassemblent à Étampes. Louis est bien accueilli mais certains fonctionnaires, membres du clergé ou de l'Université sont favorables aux Bourguignons ! Charles de Melun, démis de ses fonctions, est remplacé par le comte d'Eu. Le 10 août, le roi quitte Paris pour la Normandie, annonçant qu'il va réunir hommes, argent et réserves de nourriture pour la ville.

Le 19 août, les princes informent les Parisiens de leurs revendications, menaçant à nouveau Paris. Après plusieurs jours de difficultés, le roi venant de Chartres rentre dans la capitale. Tandis que les deux camps renforcent leurs positions, les négociations commencent et les intrigues se poursuivent.

Le 21 septembre, Pontoise ouvre ses portes aux Bourguignons. A Paris, l'atmosphère se tend. Le 29, on apprend que Rouen s'est rendu au duc de Bourbon. Pour désolidariser les ligueurs, Louis offre au comte de Charolais les terres picardes, les villes qu'il vient de racheter et y ajoute les territoires royaux situés au nord de la Somme (comtés de Guînes et de Boulogne) ainsi que Montdidier et Roye. Il donne la Normandie au duc de Berry; ainsi le duché est ressuscité en faveur de Charles de France.

Le 1^{er} octobre, une trêve perpétuelle est annoncée; le 5, on signe le traité de Conflans. Le 10, un accord est trouvé avec le duc de Bretagne. Le roi promet son pardon aux comtes de Dunois et de Dammartin. Le comte d'Armagnac et les ducs de Nemours, de Bourbon ... se trouvent bien *oubliés*. Le 29 octobre, le traité de Saint-Maur des Fossés est signé, la paix décrétée. On parle de réformes en instituant un *Conseil des Trente-six*. Le roi est satisfait : la *Ligue du Bien public* n'existe plus.

Pendant le conflit, le roi a mis la main sur le bailliage d'Auxerre, appartenant à la maison de Bourgogne, et donné à Jean *d'Estouteville*, seigneur de Torcy et de Blainville, provisions de « lieutenant du roy es bailliages d'Auxerre, Chaumont, Sens, Troyes, Vitry » le 1^{er} avril.

Mgr de Lorraine, Jean, comte *d'Harcourt* - second fils d'Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Marie, comtesse d'Harcourt et d'Aumale - est maréchal héréditaire de Normandie. Poète et lettré, il a joué un rôle brillant à l'époque du recouvrement de la Normandie par Charles VII. Il s'attache à Charles de France, le nouveau duc (*G. R. n°16 273*).

Les habitants d'Amboise prêtent le serment de loyauté entre les mains de « Philippe *Luillier*, escuyer, capitaine de la ville et chastel d'Amboise » (*Archives d'Amboise BB I f° 21 - G. R. n° 507*).

Charles *de Meleun*, en dédommagement de la lieutenance du roi à Paris, est nommé bailli et capitaine d'Évreux en août 1465. Il est en même temps capitaine de Honfleur et bailli de Rouen. Il cumule ces charges avec celles de grand maître de 1465 à 1467.

Regnault (Arnaut) *Luillier*, bourgeois de Paris, conseiller du roi, est reçu en l'office de trésorier et receveur ordinaire de la sénéchaussée de Carcassonne et Béziers (1465-1490).

Jean *Lhuillier*, capitaine de Corbeil le 16 octobre 1465, sera remplacé le 16 avril 1467 par Antoine de Rubempré (*G. R. n° 17 034, 17 035*).

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France en 1464 et la même année gouverneur de Champagne, est nommé capitaine de Mantes en octobre 1465 ou plutôt fin 1466 (*G. R. n° 15 026*).

Poncet *de la Rivière*, écuyer, seigneur du Chastellarcher en Poitou, est bailli de Montferrand et d'Usson de 1465 à 1468. Entre la fin du mois de novembre et le 11 décembre 1465, Louis XI tarde à lui donner l'office, attendant de lui avoir retiré le commandement de 100 lances, vu ses intrigues avec les rebelles dans la guerre dite du *Bien Public*. « Désappointé de sa charge, il s'en alla outre mer au Saint-Voyage de Jherusalem et delà à Sainte Catherine du Mont de Synay » (*Gallia Regia n° 15 754*).

Le duc Louis, venu en France pour seconder son gendre dans la guerre du *Bien Public*, meurt à Lyon et son fils, Amédée IX devient duc de Savoie (1465-1472). Perdant la raison, il est bientôt incapable de gouverner et son épouse Yolande, sœur de Louis XI, sera régente jusqu'en 1478.

La population de Liège se révolte et Charles de Charolais revient juste pour lui infliger durant l'hiver une cruelle défaite.

Thibault de Luxembourg devient évêque du Mans.

Le duc d'Orléans, futur Louis XII, est sire de Coucy, Orléans et Luxembourg, comte de Soissons par indivis.

A la faveur de la brouille installée entre les ducs de Berry et de Bretagne, le roi ne tarde pas à reconquérir la Normandie. C'est chose faite en janvier **1466**.

Charles *le Travaillant* détruit Dinan en août. Son père, amené en litière, assiste à l'incendie de la ville.

Gurry de Malain (?) receveur général pour le roi du domaine du bailliage de Chalon (sur Saône), a été institué aud. office le 8 août 1466 par lettres patentes du duc de Bourgogne. D'abord maintenu par Louis XI, celui-ci le destituera et le remplacera le 15 septembre 1477 (*Gallia Régia* n° 6500).

Hugonin *Alleman*, fils de Pierre, petit-fils de Jean, seigneur de Montgeffin en Bourgogne, arrête Galéas Sforzza, fils du duc de Milan, au Mont-Cenis en 1466.

Sacré archevêque de Tours en l'église Sainte-Croix d'Orléans par Pierre Berland, archevêque de Bourdeaux le 13 octobre 1466, Géraud *de Crussol* (+ 28 août 1472) prêtera serment de fidélité au roi la même année. Le 19 mai 1468, il sera fait patriarche d'Antioche et évêque de Valence et de Die; il a aussi l'administration du temporel de l'abbaye chef-d'ordre de Saint-Ruf de Valence (P. Anselme).

Louis XI rétablit dans leurs anciennes fonctions Robert *d'Estouteville*, prévôt de Paris, et Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier. Il parvient à s'attacher les services de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France depuis 1464, ami du comte de Charolais. Le roi fait entrer le connétable dans son jeu et le fiance à Maria, sœur de la reine, avec une dot de quarante mille écus, le comté d'Eu et le gouvernement de la Normandie.

Georges de la Trémoille, seigneur de l'Isle Bouchard, est bailli de Touraine de 1466 à 1479, capitaine de la ville et château de Tours dès 1466. Jehan de Daillon lui succèdera dans les mêmes fonctions de 1479 à 1480 (*G. R.* n° 22 150, 22 391, 22 392).

Le rêve bourguignon.

La très longue vie de Philippe *le Bon* a soumis le comte de Charolais à une attente fiévreuse. A la mort de son père, le 15 juin **1467**, Charles *le Travaillant* devient seul maître de la Bourgogne. Veuf pour la deuxième fois, un mariage doit l'unir à Marguerite d'York, sœur du roi Édouard IV. La conjoncture est grave. Henri VI d'Angleterre (Lancastre) et Marguerite d'Anjou, sa femme cousine de Louis XI, ont été renversés. L'Angevine est en fuite, Henri emprisonné à la Tour de Londres et remplacé par Édouard d'York. Descendant de Jean de Gand, premier duc Plantagenêt de Lancastre, Charles a toujours boudé York. S'il envisage une alliance, c'est que la raison d'État l'y pousse.

Le 22 juillet à Brussel, Charles le Téméraire nomme Govry *Molain* receveur au bailliage de Chalon-sur-Saône.

Anne, fille de **Jean de Mollon**, a épousé *Perceval*, fils puîné du seigneur *de Moyria* et d'Etienne Palagien. Elle se remarie avec Claude *d'Espagny*.

Simon Marmion, né dans le nord de la France, travaille à Valenciennes, Amiens et Tournai et l'essentiel de sa

carrière s'accomplit à Valenciennes où il s'est fixé à partir de 1458 et où il demeurera ensuite jusqu'à sa mort même si on le trouve maître à Tournai en 1469. Sa réputation semble avoir été surtout établie sur son talent d'enlumineur. Il travaille vers 1467 au *Bréviaire du duc de Bourgogne*, recevant pour ce travail une somme de 100 livres en monnaie des Flandres (Bénézit).

Depuis que Philippe *le Bon* a imposé au chapitre de Saint-Lambert son neveu de dix-sept ans à titre de prince-évêque, les *Vrais Liégeois* conspirent mais toutes les résistances ont été brisées par la force. Le 28 octobre, le nouveau duc écrase à Brusthem les milices liégeoises et, le 28 novembre, il dicte une paix qui supprime toutes les libertés. Le perron de Liège, symbole d'indépendance, est porté à Bruges.

Le 31 janvier **1468**, à Brussel, Charles le Téméraire octroie à Gasselin *du Molin* la charge de concierge de la première porte du château de Hesdin (A.D. Nord - B. 2065, Nr 7 Nr 64768).

Les complots reprennent aussi auprès de Louis XI. Au printemps, le roi convoque les états.

Démis de toutes ses fonctions, Charles *de Melun*, jugé pour trahison, sera décapité le 20 août (G. R. n° 12 437, 12 866).

L'évêque Louis de Bourbon qui avait été chassé fait sa rentrée à Liège le 30 avril. Il laisse le gouvernement au Bourguignon Humbercourt. La principauté est pratiquement annexée. Les murailles de la cité épiscopale sont détruites, les impôts sextuplés pour réunir les cent vingt mille lions d'or de l'amende exigée par le duc.

Philippe *Luillier* dit *Het*, écuyer, est capitaine de la bastille Saint-Antoine de 1468 à 1492. Le prévôt de la prévôté royale de Blaye, sénéchaussée royale de Guyenne, Jehan *Luillier*, donne un *vidimus* le 15 juin 1468 (*Gallia Regia* n° 13 515).

Guillaume Vrelant illustre une *Vita Christi*. Il est payé pour la réalisation de miniatures du deuxième tome des *Chroniques du Hainaut* commencées en 1447 sous la direction d'un miniaturiste d'origine parisienne. Quelques mois plus tard, Loyset Liedet, de Bruges comme Guillaume, sera rémunéré pour celles du troisième tome.

Les noces de Charles de Bourgogne et de Marguerite d'York ont lieu à Bruges le 3 juillet : cortèges, banquets, joutes et pas d'armes, représentations théâtrales, rien ne manque au prestige de ces cérémonies superbes et dispendieuses.

En mai, le roi d'Angleterre, assuré du concours des ducs de Bretagne et de Bourgogne, a annoncé qu'il comptait renverser « l'usurpateur ». Louis XI s'ingénie à détourner les menaces. Au traité d'Ancenis le 10 septembre, François II, duc de Bretagne, renonce à ses alliances avec la Bourgogne et l'Angleterre tandis que Charles, frère du roi, abandonne ses prétentions sur la Normandie. Quand le comte de Saint-Pol vient confirmer la nouvelle au duc de Bourgogne, celui-ci entre dans une violente colère et passe aussitôt ses troupes en revue. Louis persiste à poursuivre des négociations. Il pense qu'une entrevue serait profitable et veut l'obtenir mais en ce mois de septembre le duc a d'autres préoccupations : les Liégeois menacent à nouveau de se révolter.

Les capitaines de l'armée royale cantonnée dans les environs de Péronne préconisent une attaque immédiate. Louis s'obstine à demander une entrevue que le duc finit par accepter, le 6 octobre. Le roi quitte Noyon pour Ham où il passe la nuit dans le château du connétable. Le 9, sous le prétexte d'une partie de chasse, il galope avec une cinquantaine de cavaliers droit sur Péronne où est le rendez-vous. Il est à peine installé qu'arrive une armée bourguignonne. Le roi engage des négociations difficiles qui sont brusquement interrompues par des nouvelles venant de Liège : des émeutes se sont produites, les miliciens ont pris Tongres, saisi l'évêque et, parmi les Liégeois révoltés, deux commissaires royaux ont été identifiés. Le duc de Bourgogne est furieux. Il retient prisonnier Louis - qui « se voyait logé *rasibus* d'une grosse tour où un comte de Vermandois fit mourir un sien prédécesseur roi de France » - et, après des tractations auxquelles participe Commynes, chambellan du duc, l'oblige à venir avec lui à Liège pour soumettre les habitants. Ils y arrivent le 26 octobre : on massacre et on noie, la ville est incendiée. Commynes décrit aussi le pillage des églises, la fuite vers l'Ardenne, le supplice des meneurs saisis. Louis XI, les cent archers de sa garde écossaise et les quatre cents lances commandées par Saint-Pol participent à la répression. Par commandement exprès du duc, on allume dans toute la Bourgogne des feux de joie pour la paix et la punition des rebelles.

Le traité de Péronne a été signé le 14 octobre mais doit être enregistré par le parlement de Paris pour être valide.

Au retour de Liège, le roi trouve là un bon argument pour hâter son départ. Au dernier moment, le duc réclame un article supplémentaire au traité. Louis riposte en faisant de même. Double refus. Le roi peut enfin s'en aller. Sous une pluie battante, l'équipage royal va bon train, arrive à Notre-Dame de Liesse où, devant deux représentants bourguignons, le roi promet encore une fois de respecter le traité de Péronne. Le 12 novembre, il est à Noyon, le 14 à Compiègne. Il met de l'ordre dans les affaires du gouvernement restées en suspend puis prend le chemin d'Orléans, évitant Paris où les couplets satiriques brocardant ses aventures circulent allègrement.

Gillis van (= de) Meulen est mentionné au 30 octobre 1468 comme *peintre, étranger*, dans la guilde de Bruges.

Thévenin Merlen sera dit aussi *peintre verrier* actif à Nancy en 1487-1488 (*Bénézit*).

Peut-on voir en eux de lointains descendants de **Gauthier de Meulant** (ou **Mullent**) qui seraient passés de l'ouvrage de construction au dessin d'architecture et à la peinture, se déplaçant vers le nord ou vers l'est au gré des possibilités de travail ? Les commandes des ducs de Bourgogne ont trouvé souvent à se satisfaire auprès d'artisans de l'Île-de-France pour leurs domaines des Pays-Bas et le roi René favorise les activités artistiques dans sa capitale lorraine. Les personnages importants qui les entourent font des commandes semblables. Bruges est une ville active où Gillis est arrivé récemment puisqu'on le dit encore étranger. D'où vient-il ?

Après la mort de dom Pedro, les Catalans ont appelé au trône vacant René d'Anjou, ce qui ne pouvait que satisfaire son neveu, Louis XI, et ennuyer Charles de Bourgogne. Le duc Charles reprend sa politique en direction de Jean II d'Aragon dont les ambassadeurs, après s'être rendus à Londres, arrivent à la cour de Bourgogne. Une ligue arago-anglo-bourguignonne est conclue le 22 février 1469.

Selon les comptes de l'argentier de Charles *le Téméraire* (Vol.1 et 2, années 1468-1469) :

- may 1469 : Dons extraordinaires (fol. 190 r°) à Tassart *du Molin* la somme de 60 £ dudit pris, que mondit seigneur lui a, de sa grâce, donné pour une fois en faveur d'aucuns agréables services qu'il luy a fais et pour en acheter un cheval.

Pour ce, par sa quittance, la dite somme de 60 £

- juillet 1469 : Dons extraordinaires (p. 260)) à Jehan *van der Muelen* la somme de 7 £ 4 s. (fol. 196 v°) dudit pris pour le rachat d'une tasse d'argent pesant ung marc que mon dit seigneur luy a, de sa grâce, donné quant nagaires il le baptisa et le fist - en luy donnant le nom de ROE - *poursuivant d'armes* (celui qui s'attache au héraut d'armes et en fait quelquefois les fonctions. Il a une cotte d'armes du blason de son maître, avec l'émail de ses armes; tout seigneur distingué peut avoir un poursuivant mais il n'y a que les princes qui puissent avoir des hérauts - d'après Littré).

Pour ce, par certifficacion de mesdiz seigneurs les maistres d'ostel contenant le payement,
la dicte somme de 7 £ 4 s.

- Menues parties (p. 423, fol. 330 v°) à maistre Guillaume *Domessant*, secrétaire de mondit seigneur, la somme de 24 £ du dit pris, a lui deue pour semblable cause et temps fini comme dessus (papier, encre, parchemin et autres choses par luy employées ou fait des escriptures ce pour ung an entier). Pour ce, par pareille lettre du placquart, la dicte somme de 24 £

Dans les comptes de la châtellenie de Bourg-en-Bresse, on relève à Saint-Rambert en Bugey le nom de **Valis Mioland**, actif du 1^{er} février 1469 au 1^{er} février 1471.

Sigismond d'Autriche-Tyrol, luttant avec les cantons suisses, recherche l'alliance de la Bourgogne et, pour l'obtenir, aliène ses domaines d'Alsace, le Sundgau et le comté de Ferrette, moyennant finances, au duc Charles en mai à Saint-Omer. Cette annexion facilitera les communications entre les terres bourguignonnes et les Pays-Bas. La pauvreté du Habsbourg d'Autriche paraît garantir une impossibilité de rachat. Les pourparlers en vue du mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, suivent de près le traité de Saint-Omer.

La Bretagne et divers féodaux se rallient au groupe formé autour de Jean d'Aragon. Une guerre étrangère pourrait naître associée à une ligue intérieure. Et le cercle s'étend. Jean II marie son fils, Ferdinand *le Catholique*, à Isabelle de Castille le 17 octobre à Valladolid.

Le 16 novembre, la vicomté de **Beaumont-le-Roger** est donnée à Guy de Maulmont, chevalier, seigneur de Saint-Quentin, et à Jeanne, fille naturelle du duc d'Alençon, en faveur de leur mariage (« *Mémoriaux* », p. 102).

Par son testament du 12 janvier **1470**, Béatrix **de Meuillon** fait des legs à ses enfants du premier lit - Guillaume, Antoine, Jeanne, Alix, Antoinette; Marguerite et Louise qui sont religieuses et Louis, moine - et institue héritier universel **Aymar de Grolée de Meuillon**, époux de Philippine Hélène **de Sassenage**.

Le traité de Péronne prévoyait de donner la Champagne en apanage au frère du roi. Louis propose à son cadet une province plus grande et surtout moins proche de la Bourgogne, la Guyenne. Le prince hésite et Louis se fait aimable. Aidé par le roi René, il organise des fêtes. Le 1^{er} août, il créera un ordre de chevalerie, l'*ordre de Saint-Michel*, et placera en tête de la liste des chevaliers, Charles, duc de Guyenne. Le 7 septembre, les deux frères se réconcilieront.

En 1470, Louis XI déclare nobles tous les possesseurs de fiefs, ne faisant que consacrer, moyennant finance, des usurpations qui jusqu'alors n'avaient rien rapporté au fisc.

Le 1^{er} mars, une flotte anglaise commandée par le comte de Warwick, rebelle à Édouard IV, jette l'ancre à Honfleur. Le comte de Saint-Pol, gouverneur de Normandie, sait que ces Anglais - qui ont capturé des navires bretons et bourguignons - reçoivent un bon accueil du roi Louis. Le duc de Bourgogne arme une flotte et encourage François II à lancer ses corsaires bretons contre les Anglais.

Tandis que Louis XI travaille à la réconciliation de Warwick et de Marguerite d'Anjou, la reine Charlotte donne naissance à un solide garçon nommé Charles le 30 juin à Amboise.

Lors de sa visite pastorale au château d'**Anthelme IV de Miolans**, l'évêque de Grenoble trouve une chapelle neuve. Reconstituée pour honorer les saintes reliques, elle est dite « *capelle castris Meolani* » alors qu'à la visite précédente en 1399 elle était notée « *sitam juxta castrum Miolani* ». Située à l'origine près du château, elle est maintenant dans le château dont Anthelme a fait un formidable ensemble : le chemin d'accès à la haute-cour franchit quatre fossés, cinq herbes et une dizaine de portes, le tout sous la menace d'une centaine de meurtrières. Anthelme y réside peu. Quelques damoiseaux et le châtelain plus les serviteurs vivent là en permanence. Si la guerre menace, Anthelme peut lever en faisant appel à ses vassaux quatorze lances (cinquante hommes d'armes) dans le seul **Val Miolans** auxquels s'ajoutent les officiers des cinq mestralies de la vallée.

« **Dominus Meolani** » (**Mevouillon**), sénéchal du Valentinois-Diois, est cité le 13 juillet 1470. Il siège à Crest, à Chalenceon et à Montélimar (*Gallia Regia* n° 11 914^{bis}).

On peut remarquer que dans ce dernier texte *Meolani* est traduit par *Mevouillon* alors que dans le texte précédent *Meolani* est mis pour *Miolans*.

Pierre *de Cerisay*, chanoine de Paris, sera doyen de Saint-Germain d'Auxerrois en 1474.

Jean de Daillon, chevalier, vicomte de Domfront, seigneur et baron du Lude, conseiller et chambellan du roi, est bailli de Cotentin de 1470 à 1474, gouverneur du Perche et d'Alençon en 1472, lieutenant du roi à Arras ...

En septembre, les navires bourguignons bloquent les ports normands et commencent à ravager les côtes. Toutefois, les projets de Warwick prennent forme. Édouard IV fuit en Hollande. Henri VI est délivré et remis sur le

trône le 6 octobre. Louis XI pense pouvoir compter sur Warwick.

En décembre, Louis obtient une déclaration de notables tourangeaux selon laquelle Charles de Bourgogne s'est rendu coupable de double trahison pour avoir contraint son souverain à signer le traité de Péronne et avoir rompu le dit traité en Normandie. Il espère, avec l'aide anglaise, écraser la maison de Bourgogne. Le nouveau duc de Guyenne et le comte de Saint-Pol se hâtent d'offrir leurs services et rassemblent les troupes. Le 13 janvier **1471**, le roi apprend que le connétable a convaincu la ville de Saint-Quentin d'ouvrir ses portes et que les troupes royales s'y trouvent en garnison. A la fin du mois, Louis est en route par Senlis et Compiègne. Déjà les meilleurs capitaines occupent les places proches de la Picardie bourguignonne.

Le 23 janvier, Guillaume *de Rosnvinen* se remarie. Perrine *de Meullent*, sa première épouse, est donc morte durant l'année 1470 au plus tard. La demi-sœur de Perrine, Jeanne *de Meullent*, vit encore en 1485 avec Jean *d'Auray*, selon le Père Anselme.

Le roi parcourt la campagne entre Compiègne et Noyon. Le 3 février, le vieil Antoine de Chabanne l'informe que les bourgeois d'Amiens lui ont réservé ainsi qu'à ses hommes un accueil chaleureux.

L'armée bourguignonne se dirige vers Corbie pour reprendre Amiens. La ville étant puissamment défendue vers le nord, les Bourguignons avancent jusqu'au pont de Picquigny qui est pris d'assaut ainsi que la ville. Traversant la Somme, ils s'établissent sur la rive gauche, pillant le pays entre Picquigny et Corbie, tandis qu'au nord des patrouilles françaises attaquent leurs convois d'approvisionnement.

Le duc de Guyenne retarde jusqu'au 27 mars le moment de rejoindre l'armée royale. L'aide anglaise fait défaut. Le roi et le duc - tous deux incertains de l'issue du conflit - engagent secrètement des négociations. Le 14 avril, jour de Pâques, Louis écoute la grand-messe dans la cathédrale d'Amiens puis se dirige vers Ham en compagnie de son frère et du connétable. Il tient des enfants sur les fonts baptismaux, distribue des aumônes, passe un jour entier avec les habitants de Saint-Quentin. Le duc et son armée se retirent à Péronne. Les émissaires se déplacent entre les deux villes. On décide d'une trêve de trois mois qui, fin juin, est prolongée jusqu'au 30 avril 1472 puis jusqu'à la mi-juin.

La ville de Chauny, rachetée par Charles d'Orléans, est reprise par le duc de Bourgogne ...

Richard *de Thieville* (Thienville, Thieuville, Thionville) est vicomte de Beaumont-le-Roger au bailliage d'Évreux de 1470-1471 à 1473 (*Gallia Regia* n° 12 611).

Le duc de Bourgogne - qui a obtenu le sud de l'Alsace en gage du prêt consenti à l'Autriche pour le paiement d'une indemnité due aux Suisses - traite la région en pays conquis. Bâle, Mulhouse et les autres villes rhénanes sont menacées. De plus, Charles a le contrôle d'un duché de Savoie en déclin. Berne craint l'étouffement.

Amédée IX, duc d'une Savoie qu'il ne peut gouverner, a pour frères *Louis*, roi de Chypre et de Jérusalem par son mariage avec Charlotte de Lusignan, *Janus*, comte de Genève, *Philippe*, comte de Bresse, *Jacques*, comte de Romont et baron de Vaud, *François* et *Jean Louis* successivement évêques de Genève. Philippe dispute la régence à Yolande de France, assiège *Montmélian*, force la duchesse à s'enfuir à Grenoble et s'empare de la personne du duc. Louis XI intervient en faveur de sa sœur et Philippe obtient l'appui du duc de Bourgogne. Une médiation des cantons de Fribourg et de Berne partage alors la régence entre la duchesse et les princes. Amédée meurt quelques mois après.

Vers ce temps, la terre et le château des Allymes (porte de la vallée de l'Albarine, au-dessus d'Ambérieu en Bugey et de Saint-Rambert) sont apportés en dot à Humbert, seigneur de Lucinge, allié à la famille de Savoie. La terre de Lucinge en Faucigny est unie au comté de Savoie depuis 1233. Le Genevois, le Faucigny, la Bresse, donnés en apanage, prennent de plus en plus conscience de leur autonomie. Le Pays de Gex est vendu à Dunois.

Le roi René (1409-1480) réside en Provence à partir de 1471.

Charles de Bourgogne renoue ses liens d'amitié avec Édouard IV, rétabli en Angleterre, et de plus, le 1^{er} novembre, un traité signé à Saint-Omer unit l'Aragon, la Bourgogne et Naples. Jean II d'Aragon est fait chevalier de la Toison d'or; le roi d'Angleterre l'est déjà. On craint une reprise de la guerre.

Jacques *de Villiers*, seigneur de l'Isle Adam, sénéchal de Boulogne, garde de la prévôté de Paris en 1461, capitaine de Gisors (! 1463), s'est opposé à Robert *d'Estouteville*, seigneur de Beyne (nov. 1464) à propos de la garde de la prévôté de Paris. Il meurt le 26 avril **1472**. De son épouse, Jeanne de Neelle, fille de Guy IV, seigneur de Mello et d'Offémont, il a onze enfants. L'aîné, Antoine, chevalier, seigneur de l'Isle Adam, d'Avesnes en Vimeu et de *Moliens* en

Beauvaisis, est l'époux de Marguerite, fille puînée de Charles *de Montmorency*, seigneur de Goussainville, dont il a une fille. Il plaidera en 1477 contre Charles *de Beaumont* (P. Anselme T. VII p. 13).

Le 27 mai, Louis XI apprend à Saintes que son frère est mort. Très vite, il met en place le gouvernement royal en Guyenne puis se tourne vers la Bretagne dont le duc proclame que Charles de Guyenne fut empoisonné. Le 6 juillet, le siège est mis devant Ancenis qui se rend le lendemain. Le roi préfère négocier.

La duchesse de Savoie devenue veuve est régente du duché. **Anthelme de Miolans**, fait maréchal, est appelé au conseil de régence, prenant ainsi la place des oncles du duc, dont le comte de Bresse, Philippe, qui n'a pas pardonné.

Le 4 juin, Charles de Bourgogne rompt la trêve. Rassemblant son armée sous Arras, il la pousse vers le sud, brûle villages et récoltes et parvient le 11 devant Nesle que cinq cents archers défendent. Tandis qu'on discute les clauses d'une reddition, les Bourguignons entrent dans la ville et massacrent les archers réfugiés dans l'église Notre-Dame. Louis l'apprend le 20. Le lendemain, il reçoit du connétable une nouvelle alarmante disant que, malgré sa forte garnison, la ville de Roye s'est rendue le 16 après une résistance de deux jours.

L'armée bourguignonne atteint les murs de Beauvais le 27 juin. La ville est bien fortifiée mais elle a peu de défenseurs et manque d'artillerie. Les habitants se battent comme des diables, refusant de se rendre. Au soir, des renforts arrivent de Noyon. Le lendemain, l'artillerie bourguignonne reprend ses tirs mais des renforts ne cessent d'arriver, du maréchal Rouault, avec Antoine de Chabannes, à Robert d'Estouteville, le prévôt de Paris à la tête des nobles de la capitale. Des convois de vivres et de munitions viennent de Rouen et de Paris. L'artillerie bourguignonne s'obstine. Les garnisons d'Amiens et de Saint-Quentin interceptent les convois et les troupes du duc manquent bientôt de vivres et de fourrage. Le siège est enfin levé.

Le 22 juillet, l'armée de Charles prend la direction de la Normandie après avoir brûlé les villages et dévasté les champs autour de la ville. Pour exprimer sa gratitude à leur égard, le roi donnera aux habitants de Beauvais le droit de fonder leur organisation municipale et les exemptera d'impôts.

Le duc Charles tente de poursuivre vers Dieppe puis vers Rouen mais les villes ont renforcé leurs défenses; son armée est bloquée et affamée. Dans la nuit du 7 au 8 août, Commynes quitte le duc et va rejoindre le roi aux Ponts-de-Cé. Un acte ducal daté du 8 à six heures du matin porte confiscation de ses biens. « La peste sévit partout ... Partout c'est la guerre et la mort; partout c'est la famine » note un ambassadeur milanais.

Le 3 novembre, une trêve est signée qui doit durer jusqu'au 1^{er} avril 1473. A la fin de novembre, Louis XI signe également une trêve d'un an avec les envoyés bretons.

Charles de Bourgogne rêve de relier les parties de son domaine ou, mieux encore, de reconstituer l'ancien royaume de Lotharingie. Sa diplomatie s'y emploie. Frédéric III, désireux d'avoir le duc pour ami, suggère l'érection du fief ducal en royaume. Charles rejette la proposition mais continue de pousser ses avantages dans le Nord. Il intervient entre le duc de Gueldre, Arnoul, et son fils Adolphe d'Egmont. Il emprisonne le fils, dicte sa volonté au père et, par le traité de Bruges du 30 décembre, arrache la cession de la Gueldre et de Zutphen à titre d'héritage d'Arnoul (annexion 1472-1492). Frédéric III juge prudent de se montrer plus large avec son vassal. On revient à l'idée de marier Marie à Maximilien. Le père de Marie recevrait du père de Maximilien le titre de roi des Romains et l'expectative du diadème impérial.

Sigismond d'Autriche souhaite alors rentrer en possession de ses terres alsaciennes ... Louis XI suit avec attention l'évolution de événements, entretient de bonnes relations avec Berne et Bâle et prolonge la trêve avec la Bourgogne au 1^{er} avril 1474.

Jean II d'Aragon travaille à reconquérir Barcelone et à recouvrer le Roussillon que les troupes françaises occupent depuis six ans. Quand Louis XI envoie une nouvelle armée pour assiéger Perpignan où se trouve Jean II, celui-ci appelle à l'aide le duc Charles qui lui écrit le 28 mars **1473**. Il dit avoir consenti des trêves à condition qu'elles englobent ses alliés. Il a appris, après la signature, la mort du comte d'Armagnac tué par les soldats du roi le 4 mars alors que la place et les châteaux de Lectoure avaient capitulé régulièrement et qu'un sauf-conduit avait été accordé, engageant la parole du roi. L'armée royale libérée par la reddition de Lectoure s'est dirigée vers Perpignan. Charles annonce qu'il envoie des troupes recrutées en Italie et qu'il fait appel au concours du roi d'Angleterre et du duc de Bretagne. La notification des trêves faite au camp français devant Perpignan le 23 mai - après l'intervention du duc - contribue à décider la levée du siège et à contraindre Louis à signer, le 17 septembre, un traité qui neutralise

le territoire du Roussillon et ouvre les perspectives d'un règlement diplomatique France-Aragon.

Le 27 juillet survient la mort de Nicolas, duc de Lorraine, et René d'Anjou hérite du duché mais se voit contraint de signer un traité qui donne à Charles de Bourgogne le contrôle virtuel du duché. L'ordre chevaleresque fondé par Louis I^{er} d'Anjou - la *Confrérie de la Vraie Croix* - repris par le « bon roi René », est introduit en Lorraine par son petit-fils René II (1473-1508).

Jehan de Moulins, seigneur de Rochefort, notaire et secrétaire du roi, est son avocat au pays de Poitou en 1473-1474 (*Gallia Regia* n° 17 758).

Les gens de guerre « ordonnez pour la garde et seurté de la place de Dompfront seront payés par Jehan *de la Rivière* compte de l'an fini, septembre 1473 » (Bailliage royal d'Alençon - *G.R.* n° 454).

Le 30 septembre, l'empereur et le duc Charles entrent solennellement à Trêves au milieu des ovations de la foule. Une conférence se tient où les chanceliers (l'archevêque de Mayence et Guillaume Hugonet) prononcent leurs discours. Les négociations sont importantes : rétablir la paix entre la Bourgogne et la France, organiser une croisade contre les Turcs et projeter le mariage de Marie et du fils de l'empereur. Des colloques discrets roulent sur l'érection du duché en royaume. La date du 25 novembre a été retenue mais Charles se montre de plus en plus exigeant et les préparatifs tournent court.

Dans la nuit qui précède le couronnement, l'empereur quitte la ville en secret.

Vexé, Charles fait une entrée conquérante à Nancy le 16 décembre en compagnie de René d'Anjou.

Pendant ce temps, le comte de Saint-Pol contraint la garnison du roi à évacuer Saint-Quentin et occupe la ville avec ses propres troupes.

Depuis 1470, les périodes d'hostilités entre la France et la Bourgogne sont marquées par des attaques de diversion des troupes royales sur le Mâconnais ou la Bourgogne ducale. Le 23 janvier **1474**, Charles - qui n'y est pas venu solennellement depuis son accession au pouvoir - fait son entrée à Dijon et prononce un discours claironnant, rappelant « l'ancien royaume de Bourgogne que ceux de France ont longtemps usurpé et d'icellui fait duché que tous les sujets doivent avoir à regret ».

Anselme Valis Miolin est aux comptes de Saint-Rambert en Bugey du 1^{er} février 1474 au 1^{er} février 1493 (comptes de la châtellenie de Bourg-en-Bresse).

Colart, sire de Moÿ (Mouÿ, N.O. Creil), est nommé bailli de Cotentin le 13 février 1474 à la place de Jehan de Daillon. Colas, conseiller et chambellan du roi, sera dit, le 15 novembre 1475, bailli de Cotentin et capitaine de Ribemont (Aisne).

Georges Chastellain, écuyer, diplomate, a reçu en juin 1455 une charge d'historiographe et n'a plus guère quitté Valenciennes, absorbé par sa chronique, faisant « bon espulchement de vérité ». A Bruges en 1467 lors des funérailles de Philippe *le Bon*, il a présenté les habitants de la ville qui « fondaient en larmes ... criant comme si le monde finissait ». Il travaille jusqu'à sa dernière heure : « Donques qui Anglois ne suis mais François, qui Espagnol ne Ytalien ne suis mais François, de deux François, l'un roi, l'autre duc, j'ai escript les oeuvres ». Il meurt dans le courant de février.

Le 29 mars, Louis XI signe avec les Suisses l'*Union perpétuelle de Constance* que lui a préparée son ambassadeur l'évêque de Grenoble. Jean II d'Aragon ayant été abandonné par la Bourgogne et la litigieuse succession de Castille absorbant les esprits de la péninsule, le Roussillon va être occupé.

Jehan *d'Estouteville*, seigneur de Torcy et de Blainville, maître des arbalétriers de France et lieutenant général du roi à Amiens et « es païs et marches d'environ », donne quittance signée le 23 avril 1474. Le roi lui écrira le 12 octobre 1475 et lui demandera de faire publier *lundi prochain* (15 oct.) la trêve conclue à Soleure entre lui et Charles *le Téméraire* (bailliage royal d'Amiens - *G.R.* n° 559^G).

En avril, Sigismond d'Autriche a réuni l'argent nécessaire au rachat du territoire alsacien et les villes d'Alsace se rallient à lui. Elles se révoltent contre le *landvogt* du duc Charles qui est condamné à mort le 30 avril à Brisach, ce qui jette le duc dans une de ses plus violentes colères. Pourtant, il remet à plus tard sa vengeance.

Charles et Louis se sont accordés pour prolonger leur trêve jusqu'au 1^{er} mai 1475. Entre eux, Louis de Luxembourg continue son jeu dangereux. « N'avait point oublié le dit duc que le dit connétable avait été occasion de la prise d'Amiens et de Saint-Quentin, et lui semblait qu'il était cause et vraie nourrice de cette guerre qui était entre le roi et lui car en temps de trêve, lui tenait les meilleures paroles du monde, mais dès que le débat commençait, il lui était ennemi capital », rapporte Commynes. Au vrai, les deux camps ont à se plaindre du comte et « ainsi se commença à pratiquer la manière de défaire le dit connétable », ajoute-t-il.

Au début du mois de mai, un accord déclare le comte ennemi des deux princes : il sera mis à mort dans un délai de huit jours par le premier qui s'emparera de lui ou remis à l'autre pour être exécuté. Le 14 mai, le roi rencontre le connétable à Farniers (O. La Fère). Le comte a pris beaucoup de précautions pour assurer sa sauvegarde mais l'entrevue se termine sans encombre. Quelques jours plus tard, le connétable rencontre à nouveau le roi accompagné du comte de Dammartin. Sous une pluie battante, Louis ordonne aux deux ennemis de se réconcilier. Ils ne se reverront plus.

Nouvellement nommé gouverneur du Dauphiné, Jean de Daillon est envoyé le 3 juin 1474 en Armagnac et en Roussillon avec 100 lances de l'ordonnance du roi.

Les deux beaux-frères York et Bourgogne signent à Londres, le 25 juillet, un important traité. Le duc reconnaît Édouard comme roi de France lorsqu'il débarquera avec plus de dix mille hommes - avant le 1^{er} juin 1475 - et l'appuiera avec un nombre d'hommes équivalent. Les domaines du duc compris dans la mouvance française seront libres de tout hommage et on y adjoindra, en toute souveraineté, le comté d'Eu, Picquigny, les villes de la Somme, certains domaines du comte de Saint-Pol, le diocèse de Tournai, les comtés de Guînes et de Rethel, la partie française du Barrois, le comté de Champagne, le diocèse de Langres, le comté de Nevers et la baronnie de Donzy.

Alors que les Anglais sont prêts à réaliser leur accord, Charles lance son armée sur le Rhin et s'en va assiéger Neuss pour soutenir son jeune parent dans l'archevêché de Cologne. Son objectif est de devenir le protecteur de l'électorat de Cologne comme il l'est des seigneuries d'Utrecht et de Liège. Louis XI a appris l'existence du traité de Londres. Il convainc les Suisses d'attaquer le duc tandis que celui-ci est engagé à Cologne. Les Suisses agressent la Franche-Comté par le Jura, battent les troupes bourguignonnes à Héricourt (Porte de Bourgogne) le 13 novembre. L'empereur signe avec le roi de France le traité d'Andernach le 31 décembre et le 17 avril suivant.

Le duc de Lorraine jure obéissance au roi de France. Il est aussi contacté par l'empereur qui redoute l'ambition bourguignonne et appelle les princes et les villes de l'empire à prendre les armes. La diplomatie de Louis XI marque des points partout.

Le roi René déshérite son petit-fils René, duc de Lorraine, au profit de son neveu Charles du Maine. A sa mort, il s'ensuivra une lutte à laquelle le roi mettra fin en prenant parti pour Charles.

Olivier Necker dit *le Dain* (le Damné), valet de chambre et barbier du roi, est nommé capitaine de **Meulan**. Confident de Louis XI, il sera pendu en 1484 en raison des haines accumulées contre lui.

Jehan **de la Rivière**, chevalier, conseiller et chambellan du roi, est institué bailli de Montargis en 1474-1476 (*Gallia Regia* n° 15 668).

Les traités d'amitié du Téméraire avec Jean II d'Aragon se doublent d'une entente avec Naples. Un projet de mariage entre Marie de Bourgogne et Frédéric de Tarente, fils du roi de Naples, a été élaboré. Frédéric est auprès de son futur beau-père, prêt à prendre part à la ruée sur la Lorraine. L'accord aragonais a aussi procuré à Charles l'amitié de Milan où Sforza, d'abord engagé dans l'alliance française, vient de changer d'option. Yolande de Savoie favorise discrètement le rapprochement. Feignant de traiter avec Berne et de participer à la coalition contre la Bourgogne, elle a ménagé à Sforza et au Téméraire le traité de Moncalieri du 30 janvier 1475.

Philibert **de Grolée**, seigneur d'Illiers, conseiller et chambellan du roi, reçoit de lui en février les château, place et seigneurie de Voiron en Dauphiné (*Gallia Regia* n° 9352).

Le Téméraire piétine, arrêté par la résistance de la petite ville de Neuss.

Jacques de Savoie, frère d'Amédée IX - dont l'apanage est le comté de Romont et la baronnie de Vaud - est

l'allié de Charles qui lui accorde un des principaux commandements de son armée.

On relève dans les « reveues faites à Clervaulx sur Doubz (Clerval, entre Besançon et Montbéliard) le 5 avril 1475 de 80 hommes darmes de la compagnie de messire Loyer de Montmartin chev. ... et de Jehan de Domarien conducteur de la d.compagnie pour l'année finie au dernier jour de X^{bre} 1474 dernier passez et le dit mess.Loyer de Montmartin a present conducteur dicelle compagnie

chefs descadre

chefs de chambre

507 hommes darmes qui sont

6 hommes de la compagnie de Jean Dichphil chev.^r anglais

50 gentils hommes de Berry qui sont

Mons^r de Baugy capitaine

Mons^r de Blancaffort **Thomas de Morlan** (16^e) »

(Sans cote - Peincedé, vol. 28 p. 945 - A.D. Côte d'or).

Le 25 avril, Jean de Daillon fait une entrée solennelle à Grenoble (*Gallia Regia* n° 7843).

L'empereur accompagné de princes allemands descend le Rhin. Édouard IV se prépare à traverser la Manche. Si Louis donne le moindre signe de faiblesse, le duc de Bretagne, la maison d'Anjou, le comte de Saint-Pol ... rallieront le camp bourguignon.

Après une expédition contre le Roussillon pendant laquelle Perpignan s'est rendu, le 10 mars, Louis XI rassemble ses troupes et, le 25 avril, quitte Paris. La trêve va se terminer le 1^{er} mai.

Aux premiers jours de mai, le roi arrive en Picardie. Le 11, il a pris Montdidier et Roye. Il passe la Somme à Corbie. Du 1^{er} au 18, une série de places - Bray-sur-Somme, Ancre (Albert), Moreuil, Doullens - est enlevée. Tout lieu situé sur la frontière et dont l'appareil de défense est insuffisant pour soutenir un siège doit être détruit. Il fait incendier Saint-Valéry pour ne pas livrer cette place forte stratégique aux Anglais.

René de Lorraine lance un défi en règle porté le 10 mai par un héraut qui arrive au camp devant Neuss puis il attaque le duché de Luxembourg. Avec une armée française, le duc de Bourbon attaque la Bourgogne tandis que les Suisses se préparent à franchir à nouveau le Jura. Neuss résiste toujours.

A Guipy (S. Clamecy) le 20 juin, les troupes françaises remportent une victoire qui leur permet de s'emparer du gouverneur du duché de Bourgogne, un des fils de Saint-Pol. Pendant ce temps, pour que les Anglais ne puissent se nourrir sur le continent, Louis a chargé son gendre l'amiral, Louis de Bourbon, de dévaster les terres entre Abbeville et Arras. Lui-même s'occupe à renforcer la défense de Dieppe où il fait apporter toutes les récoltes des campagnes avoisinantes.

Au bailliage d'Évreux, le vicomte de Conches et de Breteuil est Jacques *de Conflans*, écuyer, de 1475 à 1476 (*Gallia Regia* n° 12 661).

Le comte de Saint-Pol avertit le roi que les Anglais vont débarquer en Normandie. Louis se dirige en hâte vers la côte. D'importants contingents arrivent en effet le 4 juillet mais prennent terre à Calais où ils restent en attente. Édouard IV a tenu parole.

A la mi-juin, le duc de Bourgogne s'est enfin dégagé de l'affaire de Cologne et ses troupes ont levé le siège de Neuss. Charles les a envoyées vers la Lorraine qu'elles pillent pour s'approvisionner. Le duc se dirige avec une petite escorte et arrive auprès d'Édouard pour lui exposer son plan.

Les Anglais s'ébranlent vers Ardres et Guînes, campent le 19 juillet près de Saint-Omer et, par Théroüanne, gagnent Fauquembergue le 23. Passant par Ruisseauville, ils campent deux nuits à Azincourt. De là, par Blangy et Saint-Pol, hommes d'armes, archers, artillerie traversant des campagnes dévastées arrivent à Doullens le 28. Ils y sont rejoints par le duc de Clarence et le Téméraire qui s'est détaché à Fauquembergue pour aller visiter Arras dont le sort l'inquiète. A Doullens, le roi Édouard et le duc Charles passent l'armée en revue pendant trois jours.

Louis de Bourbon va incendier deux villages aux abords d'Arras, bat la garnison de la ville et, le 27 juillet, s'empare de Jean de Luxembourg. Louis XI demande qu'on aille brûler Doullens dès que les Anglais seront partis.

Par de nombreuses lettres, il encourage les Rémois à fortifier leur ville. Il entre à Beauvais le 31 juillet malgré l'épidémie de peste qui y règne. Le 4 août, il part pour Creil puis s'installe à Compiègne. A ce moment, Édouard IV franchit la Somme et campe le 5 près de Péronne tandis que le Téméraire arrive à Péronne le 6.

L'aile gauche de l'armée royale s'étend de Dieppe à Amiens, appuyée sur Rouen, et le centre, de Beauvais à Noyon. Les troupes qui défendent Noyon sont menées par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Robert *d'Estouteville*, prévôt de Paris, dirige la défense de Laon. Le flanc droit est protégé par les forces commandées en Lorraine par René II et le seigneur *de Craon*.

Posséder Saint-Quentin - aux mains du comte de Saint-Pol - présente alors un grand intérêt. Hésitant, le comte envoie pourtant au duc Charles une promesse scellée par laquelle il s'engage à lui obéir. Charles dit donc à Édouard que la place sera livrée et l'Anglais porte une partie de son armée sur Saint-Quentin. Or, à son approche, Saint-Pol fait tirer le canon et sortir des soldats; une escarmouche provoque des morts. L'avant-garde anglaise regagne son camp, déçue et amère.

Et la conduite de Charles reste ambiguë : pour ménager ses sujets, il fait fermer les villes de Picardie aux Anglais et s'oppose à leur entrée dans Péronne. Les populations sont préservées mais ses alliés n'ont, d'Amiens à Saint-Quentin, aucune place où s'appuyer. Dans cette région sans ressources tant elle a souffert le printemps précédent, les troupes ne voient aucun quartier d'hiver envisageable. Édouard avait aussi compté sur un soulèvement qui ne vient pas. L'allure incertaine des événements tient les seigneurs en suspend.

« Nicase *de la Motte*, escuier », bailli du Crotoy et de Rue pour le duc de Bourgogne, est cité en août 1475 (*Gallia Regia* n° 18 052, 18 063).

Au début du mois d'août, Louis XI trouve une occasion de négocier avec le roi d'Angleterre que le Téméraire - absorbé par le problème lorrain - vient de quitter pour rejoindre son armée. Le 14 à Dives, l'amiral de France, l'évêque d'Évreux, le seigneur du Lude Jean Daillon, et le seigneur de Saint-Pierre Jean Blosset, désignés par le roi, rencontrent quatre négociateurs anglais. Louis accepte d'emblée les conditions, coupant court à toutes discussions. Jamais négociation ne fut plus rapide.

Le duc de Bourgogne est à Valenciennes le 13 août pour y tenir les états du Hainaut. C'est là qu'il apprend que des pourparlers sont engagés. Il retourne en hâte à Péronne et, le 19 au camp anglais de Saint-Christ, demande aigrement des explications à son beau-frère. Le roi d'Angleterre répond qu'il a signé une trêve dans laquelle sont compris les ducs de Bretagne et de Bourgogne.

Pour activer la collecte des fonds qu'il vient de proposer à Édouard IV, Louis s'est rapproché de Paris. A Senlis le 23, il a réuni l'essentiel de l'énorme somme dont il a besoin. Le 25, il entre à Amiens. Il accepte de verser comptant 75 000 écus au roi d'Angleterre et, durant une trêve de sept ans, un subside annuel de 50 000 écus. Le dauphin est fiancé à la fille aînée du roi Édouard. Une dot de 60 000 livres par an sera versée dès que le couple sera en âge de se marier. Marguerite d'Anjou sera libérée contre une rançon de 50 000 écus ... Le traité est signé le 29 août à Picquigny. L'entrevue a lieu sur un pont enjambant la Somme, en aval d'Amiens, tandis que les Anglais sont accueillis dans la ville. Bonnes viandes, bons vins, chacun peut boire et manger à sa guise. Le 31, les Anglais reprennent la route de Calais. Louis XI s'en retourne à Senlis.

Le Téméraire signe à Soleuvres (S. Luxembourg) le 13 septembre un traité complexe assorti de nombreuses clauses secrètes. Édouard refuse d'y participer et s'en tient à l'accord qu'il a déjà signé. Charles renonce à l'alliance aragonaise et Louis à l'alliance avec la Lorraine. Édouard - qui a sur le cœur l'affaire de Saint-Quentin - a transmis à Louis une lettre du comte de Saint-Pol faisant la critique du traité de Picquigny et conjurant le roi d'Angleterre de ne pas se fier à une signature qui ne serait pas respectée.

Le duc de Bourgogne et son armée se dirigent alors vers la Lorraine, enlèvent Vaudémont, Épinal et, le 24 octobre, établissent le siège de Nancy.

En octobre, Jacques de Savoie, comte de Romont, voit son apanage conquis par les Suisses.

Saint-Pol se sait en grand danger. Il se tourne vers le duc de Bourgogne, promet de lui livrer Saint-Quentin, obtient de lui un sauf-conduit et cherche asile à Mons en Hainaut. Mais le roi se saisit de Saint-Quentin et le duc se croit mystifié. Lorsque Louis envoie un message pour demander que le connétable lui soit remis, il reçoit en réponse une variété de faux-fuyants car les troupes royales sont en Champagne, menace qui serait aggravée par un éventuel

refus. Charles, empêtré dans un double engagement, adresse au roi une déclaration dans laquelle il exige toutes les possessions du comte, le précédent traité étant jugé insuffisant. Dans une seconde lettre, il prétend avoir traversé pacifiquement la Lorraine. Ses troupes auraient été attaquées inopinément près de Nancy, le duc de Lorraine perdant ainsi la protection que lui valait le traité.

Louis accepte les justifications du siège de Nancy. Il donne à Charles le choix entre la possession des biens du connétable et le droit de garder les villes conquises en Lorraine. Le duc choisit les villes.

Le comte de Saint-Pol est fait prisonnier à Mons, conduit à Péronne et remis au seigneur de Saint-Pierre le 26 novembre. Il arrive à Paris le 27, aussitôt conduit à la Bastille. Au procès, les documents attestant les trahisons et les parjures sont nombreux et Louis de Luxembourg passe aux aveux. Le 19 décembre, il est condamné à mort et exécuté quelques heures plus tard en place de Grève. Tous ses biens - dont la châtellenie de La Fère - sont confisqués au profit de la couronne et seront donnés à Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France, en janvier 1477.

La situation de la Bourgogne est encore fort brillante. Les villes des pays du Nord jouissent d'une industrie et d'un commerce florissants et sont devenues des centres financiers où les grandes banques italiennes ont ouvert des succursales. Mais Charles a dépensé une bonne partie de sa fortune et se trouve réduit à l'emprunt. Ami de Florence, Louis XI manœuvre de façon à réduire au maximum les prêts qui seront consentis au duc. Il entrave autant qu'il peut les échanges commerciaux entre la Bourgogne et la France ou la Bourgogne et ses alliés. Les marchands bourguignons obtiennent difficilement les saufs-conduits dont ils ont besoin pour traverser le pays; le trafic maritime est perturbé. La nourriture commence à manquer ... La guerre est incompatible avec le commerce et les marchands, les artisans, les pêcheurs ... osent le dire au duc.

Laurent *Alleman*, fils de Henri, coseigneur de Laval-Saint-Etienne, est nommé évêque de Grenoble par bulle du 19 janvier **1476**, à la mort de son oncle Siboud. La nomination préparée par son oncle Guigues Alleman, seigneur d'Uriage, se heurte au veto de Louis XI. Le pape Sixte IV, qui a accédé au vœu de Siboud Alleman en nommant Laurent à sa place, doit se plier aux pressions du roi. On lui donnera l'évêché d'Orange puis, en 1478, l'abbaye Saint-Sernin de Toulouse - l'évêché de Cahors étant alors tenu par Antoine Alleman de Rochequinard. C'est seulement après le décès du roi que, à la demande de Charles VIII (lettre du 8 février 1485), il sera appelé sur le siège de Grenoble et installé le 5 avril de la même année.

Laurent sera le tuteur du fils d'Hélène *Alleman* de Laval - le *chevalier Bayard* - né en 1476.

En janvier, le duc Charles quitte la Lorraine pour la Franche-Comté. Il arrive à Besançon le 22, décidé à gagner le pays de Vaud pour faire campagne contre les Suisses mêlés à ses ennemis alsaciens ou lorrains. Jacques, comte de Romont, a suscité l'animosité de ses voisins de Berne et provoqué un défi suivi d'une attaque en règle. Le 12 février, l'armée ducale franchit le Jura. Le 22, la ville de Grandson puis, le 28, le château se trouvent contraints de se rendre. Charles marche vers Neuchâtel afin de fermer le Val de Travers, route de la Comté.

Que penser de *Fontainemelon*, au nord de Neuchâtel, et de *Montmollin* à l'ouest ?

Le château de Vaumarcus est occupé. Les Suisses concentrent alors leurs troupes au nord du lac et décident le 1^{er} mars de se porter sur Vaumarcus. Le Téméraire commet l'imprudence d'engager son avant-garde dans un passage resserré sur la pente du Mont-Aubert. Des Suisses l'arrêtent et la rejettent en désordre. L'avant-garde se reforme, l'artillerie et l'infanterie se placent. La cavalerie gravit les pentes du Mont. Mais le tir de l'artillerie est mal dirigé, les carrés ennemis inébranlables. Les Suisses portés sur Vaumarcus accourent, annonçant leur arrivée à grand fracas de trompes d'Uri et d'Unterwalden. Le duc ordonne de céder du terrain : l'ordre mal compris engendre la panique. Ses hommes fuient vers le ruisseau qui protège le camp ou vers le marais voisin. Épuisé, Charles lui-même lâche pied et fuit jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. Heureusement pour lui, les Suisses manquent de cavalerie et l'excellence du butin retient ses adversaires. Il n'est pas poursuivi.

Louis XI apprend l'issue de la bataille à Notre-Dame du Puy où il est en pèlerinage. Il se rend à Lyon et y reçoit celui que le Téméraire lui a envoyé en hâte. Il le rassure : il n'est pas question de rompre les trêves en cours. Mais Louis a concentré des troupes à Lyon. Il félicite les Cantons de leur succès, promet une aide militaire et verse de l'argent.

La nouvelle de la déroute bourguignonne se répand en Europe. Les unes après les autres, les villes et les

principautés de l'empire se déclarent contre le duc. La Flandre discute son concours, la Gueldre est frémissante. Yolande de Savoie cherche à se réconcilier avec son frère sans cesser son double jeu. Le duc de Milan entame des pourparlers pour revenir à l'alliance française. René d'Anjou, un moment rapproché du Téméraire - René pourtant dépossédé par Louis de ses châteaux d'Angers et de Bar - accepte de laisser la Provence au comte du Maine qui n'a pas d'enfant. A sa mort, la Provence reviendra à la couronne. Jean d'Aragon laisse se dénouer ses liens avec le duc qui l'a abandonné à Soleuvre. Il se résigne à la perte du Roussillon.

Le roi de Naples reste fidèle au duc car Frédéric est encore auprès de celui qui devrait être son beau-père. Frédéric a combattu à Grandson et va participer aux préparatifs de la revanche. Dans l'entourage du prince napolitain, un médecin, futur archevêque de Vienne, donne ses soins au duc dont la santé s'altère; plus coléreux que jamais, il devient aussi neurasthénique.

Pour hâter le mariage de Marie et de Maximilien et supplanter le projet napolitain, Frédéric III s'est prêté à un pacte signé à Lausanne le 14 avril 1476. L'empereur et la maison d'Autriche abandonnent leur alliance suisse au prix du sacrifice de l'Alsace.

Le duc de Bourgogne passe plusieurs semaines à Lausanne et rassemble les soldats rescapés Il y eut peu de tués à Grandson mais il y a des défections. Par ailleurs, des hommes lui arrivent de Gand et de Flandre, de Liège et de Luxembourg, de Bologne et des États du pape qui lui est favorable; cent vingt Anglais enfin sont à son service. A la fin du mois de mai, l'armée est reformée. Ses principaux chefs sont le comte de Romont et le prince de Tarente sous le commandement du duc qui, le 27, quitte Lausanne et part vers le pays de Vaud.

Le 27 mai, Antoine *de Grolée* dit *Mevouillon* est nommé capitaine et châtelain de Mens en Trèves (S. Grenoble) et gratifié des revenus de la châtellenie (*G. R.* n° 8345, 9007).

Louis XI est toujours à Lyon. L'évêque de Grenoble - intermédiaire entre les Cantons et la France - l'invite à ne pas laisser sans aide ses alliés secrets. Louis donne conseils et argent. Le 2 juin, René de Lorraine part renforcer les montagnards avec trois cents cavaliers.

Le Téméraire campe sur le plateau de Morens puis se dirige, par Échallens, sur la vallée de la Broye. Le 9 juin, il arrive devant Morat. La veille, le Bernois Bubenber, ancien pensionnaire du duc, est entré dans la ville avec une forte troupe. La place est enlevée par Berne au comte de Romont. Un millier d'hommes tient pareillement Fribourg. Romont pousse une reconnaissance jusqu'aux abords d'Harberg puis revient s'installer au nord-est de Morat tandis que Charles s'établit au sud, sur les hauteurs. L'artillerie lourde fait rage, les défenseurs répliquent par des sorties vigoureuses.

Le prince de Tarente a appris le changement de projet matrimonial de Charles pour sa fille et se voit joué. D'autre part, Louis XI lui offre sa cadette, Jeanne *la Boiteuse*.

Le même jour, René de Lorraine arrive au camp adverse.

Morat communique avec Berne par le lac. Une armée suisse partie de Berne attaque les assiégés le 22. Les montagnards connaissent le terrain et savent que leurs adversaires, adossés au lac, n'ont pas d'échappatoire possible. Tandis que Bubenber immobilise Romont, un parti ennemi se glisse dans la forêt mais se retire en voyant les Bourguignons bien rangés entre Cressier et Coussiberlé. Il pleut. A 11 heures, croyant l'affaire terminée, le duc donne l'ordre de rentrer au cantonnement.

Par une marche dissimulée, les forces adverses débouchant en face de Cressier abordent le plateau malgré le tir des archers anglais et celui de l'artillerie bourguignonne. L'avant-garde confédérée s'engage dans un étroit sentier et le Téméraire fait reculer son artillerie pour lancer la cavalerie mais, comme à Grandson, cet ordre engendre la panique. L'infanterie lâche pied, la cavalerie essaie de rétablir la situation mais l'arrivée de l'arrière-garde suisse achève le désastre. Les Bourguignons sont massacrés, beaucoup de fuyards se noient dans le lac.

La bataille de Morat est beaucoup plus meurtrière que celle de Grandson. Pendant trois jours, on creuse une immense fosse pour enterrer les morts. Jean de Luxembourg, comte de Marle, fils aîné du comte de Saint-Pol, est tué. Antoine, bâtard de Bourgogne, s'échappe ... Le duc de Bourgogne galope jusqu'à Morges, sur le lac Léman. Il entend la messe au matin du 23 et arrive le soir à Gex auprès de la duchesse de Savoie. Le 27, par Saint-Claude, Poligny et Arbois, il vient à La Rivière et de cette place lance des ordres pour reconstituer obstinément une armée. Louis XI félicite ses amis suisses et maintient la trêve avec la Bourgogne. A la fin du mois de juillet, le duc est toujours immobilisé en Franche-Comté. Louis quitte Lyon et reprend le chemin de la Loire.

Yolande de Savoie est partie pour Genève or le bruit court d'une mainmise prochaine du roi sur la Savoie. Sous prétexte de parer à toute éventualité, Charles fait arrêter Yolande et ses quatre enfants à peu de distance de la ville par Olivier de La Marche. Philibert, petit duc de onze ans, se cache et s'échappe. La Marche conduit la duchesse jusqu'à Saint-Claude. Elle est ensuite transférée près de Dole puis enfermée au château de Rouvres, non loin de Dijon.

Le Téméraire fulmine contre René de Lorraine qui a combattu aux côtés des Suisses. Dès le mois d'août, René se présente devant Nancy mais échoue. En septembre, il réussit à reconquérir Lunéville puis Épinal, se retire à Strasbourg et recompose une armée avec l'aide des villes alsaciennes et rhénanes. Les états assemblés par le Téméraire renâclent, en Flandre comme en Bourgogne ou en Franche-Comté. Le duc attend des contingents luxembourgeois ...

Yolande fait appel à son frère et le roi charge sans délai le gouverneur de Champagne d'une intervention. Yolande, enlevée, est conduite à Langres. Après avoir quitté Lyon, Louis s'est rendu de Roanne à Tours. Il reçoit sa sœur au manoir du Plessis et celle-ci lui jure amitié tandis qu'il s'engage à la défendre, elle et sa maison.

Quittant La Rivière le 25 septembre, Charles a pour but de protéger la capitale lorraine qu'il a conquise. Par Besançon, Vesoul, Joinville, Bulgnéville et Neufchâteau, il se dirige sur Toul quand, le 6 octobre, une attaque de René reprend Nancy que la garnison défend peu. Charles arrive à Toul le 11, décidé à reconquérir la place perdue. Pourtant, au témoignage d'Olivier de La Marche, il n'a pas plus de deux mille combattants effectifs sur les dix mille hommes figurant sur ses rôles. René dispose de forces supérieures : Lorrains, Suisses, Alsaciens, Allemands et même Français sont engagés. Louis n'a pas marchandé son appui. Le 22, Charles assiège Nancy. René s'établit à Saint-Nicolas de Port.

Le 1^{er} janvier 1477, René de Lorraine se dirige vers Nancy pour soutenir la faible garnison qu'il y a laissée. Le froid est terrible. Le 5, la bataille s'engage.

Charles dispose son armée sur un plateau au sud-est de la ville, entre deux petits affluents de la Meurthe. L'état-major confédéré réédite la tactique de Morat et tourne les positions adverses. L'attaque imprévue déclenche bientôt la panique. Les trompes suisses sèment l'épouvante. La volte-face d'un condottiere au service du duc rend la situation encore plus critique, les Italiens passés à l'ennemi coupant les passages de la Meurthe. Un condottiere fidèle et ses compagnons courent s'enfermer dans Metz. Des Bourguignons prennent la fuite, de nombreux autres sont massacrés sur place, de grands seigneurs sont prisonniers. Le butin est immense ...

Le duc a disparu ! ... Nu et défiguré, dans la boue d'un étang sur la glace duquel on a combattu, son corps est retrouvé deux jours après la bataille.

Le dernier grand vassal assez puissant pour oser défier le roi est éliminé.

A l'annonce de la nouvelle, l'allégresse règne au Plessis.

Thomas de Morlan et d'autres possibles descendants **Meulan** ont-ils participé aux batailles de Grandson, de Morat et de Nancy ? Ont-ils eu la vie sauve ? Resteront-ils fidèles à Marie de Bourgogne ou rejoindront-ils les troupes royales, si ce n'est déjà fait ?

Royaume de France ou Saint-Empire ?

Louis XI expédie en Bourgogne une armée de six mille hommes menée par Jean de Chalon, prince d'Orange, Georges de La Trémoille, seigneur de Craon, et Charles d'Amboise, gouverneur de Champagne. Le 18 janvier, il se met en route pour la Picardie. Début février, il est à Péronne. Le seigneur de Craon négocie la soumission des territoires bourguignons. Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, commandant d'Arras, semble disposé à entrer au service du roi. Louis cherche le moyen de s'approprier l'héritage du Téméraire. Un mariage ?

A Gand, Marie de Bourgogne craint de faire un faux pas. Dès l'annonce du décès de son père, les bourgeois ont exécuté les principaux représentants du pouvoir ducal. L'agitation gagne plusieurs villes de Flandre, du Brabant et du Hainaut. Marie n'a d'autre appui qu'un petit groupe de conseillers, Guillaume Hugonet, chancelier de son père, Louis de Bourbon, évêque de Liège, son oncle, le seigneur d'Humbercourt, un des capitaines du duc, et Marguerite d'York, duchesse douairière. Pourtant, Marie se ressaisit. Sa réfutation du 23 janvier dénonçant aux états la fourberie du roi a peu d'effet dans le duché mais elle réplique au projet boiteux de mariage avec le dauphin, par des fiançailles avec le fils de Frédéric III, Maximilien.

L'armée royale entre à Dijon le 1^{er} février. Tout le duché est occupé en peu de jours sans opposition sérieuse. Jean de Chalon, Comtois rallié au roi et le représentant, est reçu officiellement aux états qui acceptent l'idée d'un roi protégeant la duchesse moyennant le maintien des privilèges du duché. Sous l'impulsion de Jean de Damas, le Mâconnais suit le même chemin. Les villes sont surveillées par La Trémoille. Promesse, argent ... les Bourguignons, désorientés, se taisent.

Le 4 mars, Louis entre dans la cité d'Arras - placée sous la juridiction de l'archevêque - que lui a livrée Crèvecœur et signe une trêve avec la ville, dont les fortifications dominent la cité, sans y pénétrer. Mais la double

mission d'Olivier le Dain, chargé de proposer un mariage immédiat à la duchesse et de gagner la population de Gand à la cause royale, a échoué. Louis tente alors d'exploiter la mésentente qui règne entre les Flamands et les conseillers de Marie. Sans succès. Il traverse l'Artois sans rencontrer d'opposition et met le siège devant Hesdin qui tombe rapidement. Dix jours après, il entre à Boulogne.

Cependant, les bourgeois d'Arras rompent la trêve et envoient à Marie une ambassade pour lui demander son appui. Les ambassadeurs sont arrêtés à Lens, conduits à Hesdin et décapités. Le roi assiège Arras où il est blessé. La ville capitule et, le 4 mai, Louis fait son entrée. Il pardonne mais plus de cent bourgeois parmi les plus rétifs sont exécutés « comme exemple pour les autres villes ». Le sac d'Arras - capitale européenne de la tapisserie - profite à sa rivale Tournai qui va occuper la première place jusqu'en 1510.

Giles du Molin est juge de la prévôté de Loches le 22 mai 1477 (Gallia Regia n° 22 256).

Jacques de Moulins, commis de la chambre aux deniers, sera remplacé par Raymond Phelipeau en 1501. **Jean de Moulins**, seigneur de Rochefort, est son héritier. Jean, écuyer, rend aveu de sa seigneurie de Rochefort au seigneur de Mirebeau en 1477. Secrétaire du roi, élu maire et échevin de Poitiers « par ordre de Louis XI », le 30 juin 1461, il a reçu du roi une maison à Poitiers le 10 mars 1468 en considération de son mariage avec Louise **Janvier**, filleule de Louis XI. De ce mariage, il a trois fils, **François** (chanoine en 1500), **Jean**, seigneur de Rochefort, et **Charles**, écuyer, cités au partage de la succession de leurs parents le 26 décembre 1500. Jean obtient permission de chasse et sera gratifié d'une pension de 200 livres en 1486 (P. Anselme T. VIII p. 253).

En mai, Colart de Moÿ est envoyé en mission auprès des habitants de Tournai. Le 7 septembre, toujours bailli du Cotentin, il sera lieutenant général du roi à Tournai et en Tournésis et, le 21, laissé par le roi comme son lieutenant à Arras.

Continuant sa campagne vers le Hainaut, le roi prend Bouchain puis, le 23 mai, Quesnoy-le-Comte. Avesnes refuse de se soumettre. La garnison et les bourgeois capitulent pourtant après un sanglant assaut. Les défenseurs sont passés par l'épée, la cité pillée et détruite. Douai et Valenciennes restent à prendre. Le 25 juin, Louis ordonne de faire faucher les champs de blé qui s'étendent entre les deux places fortes mais elles refusent de se rendre. Louis revient à Arras.

La cupidité et la brutalité de La Trémoille ajoutées aux intrigues de Jean de Chalon provoquent à Dijon du 26 au 29 juin une brusque révolte. Les hommes de la rue acclament le nom de Marie de Bourgogne, s'emparent de la tour Saint-Nicolas et abattent la bannière royale.

Choisie par Jean *sans Peur*, la croix qui figure sur les étendards des ducs - *croix bourguognotte de saint André*, deux bâtons noueux ou écotés de gueules passés en sautoir - devient le signe de ralliement de ceux qui demeurent fidèles à Marie (selon l'*Armorial général* de J.B. Rietstap, elle figure *mi-parti à dextre* de l'écu d'une famille **Van Mollem** d'Amsterdam).

Le président de la chambre du Conseil de Bourgogne qui tente de rétablir l'ordre est tué. Tout le duché est en ébullition. Beaune, Semur, Châtillon, Seurre, Verdun menacent capitaines ou gouverneurs locaux et mettent sur pied une ligue pour l'indépendance.

Guillaume de Vergy est sénéchal héréditaire de Bourgogne en 1477 (*G. R.* n° 4124).

Au début du mois d'août, Louis XI apprend que les Flamands s'assemblent dans la région de Saint-Omer. Il attaque et prend Cassel, ville de la duchesse douairière.

Le mariage par procuration de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche a eu lieu le 21 avril. Les noces sont célébrées à Gand le 18 août.

Louis de Luxembourg, chevalier, viguier de Beaucaire (Justice), meurt en août. Jacques de Luxembourg, chev., chambellan du roi, seigneur de Richebourg, sera nommé le 8 octobre viguier, châtelain et capitaine de Beaucaire, et mourra dans cette charge dix ans plus tard (Sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes - *G. R.* n° 3272, 3273).

Le 1^{er} septembre meurt Thibaud de Luxembourg, religieux depuis la mort de sa femme, fille aînée de Jean de Melun, seigneur d'Antoing. Il est inhumé dans l'église cathédrale du Mans dont Philippe, son troisième fils, devient évêque, étant aussi abbé de Saint-Vincent du Mans et de Saint-Martin de Sées. Philippe va combler de dons sa cathédrale et fera bâtir le château d'Ivry (Yvré-l'Évêque), près du Mans.

Charles d'Amboise, nommé gouverneur de Bourgogne le 12 octobre, y résorbe l'opposition, non sans violences comme à Seurre dont la Comté soutient la résistance. Un appareil militaire intimidant assure le retour au calme. Après avoir installé des garnisons dans les places conquises, le roi retrouve la Loire.

Le 15 décembre, il est écrit à propos de Philippe **Lhuillier** : « don de la moitié de la baronnie de Cailly en Normandie (N. Évreux, près de la Croix-Saint-Leuffroi, ou N.E. Rouen), remise au même de toutes prétentions sur certains diamans, remis par le duc de Guyenne (frère du roi) entre les mains de Pierre de Morvillier, père de la femme du dit Lhuillier. Hostel et maison, sis à Amiens sur le marché, appartenant à messire Philippe **Lœullier**, chev., capitaine de la Bastille » (sans date). Philippe est d'une ancienne famille de magistrats. De 1361 à 1585, on relève huit Lhuillier conseillers au Parlement de Paris; un neuvième, Jean, est procureur général à la dite Cour (G.R. n° 15 058, 16 991).

Au printemps **1478**, Louis XI se remet en campagne. Il pénètre dans le Hainaut puis se tient à Arras, cherchant la négociation.

Jean **de Vergy** (+ avant 1481), seigneur de Champuant, de la Motte et de Montricher, donne le 17 avril quittance de 1200 livres pour la pension que le roi lui a accordée, signée *de Vergey*, et *Paule de Myolans*. De Paule, fille de **Jacques**, seigneur **de Myolans**, et de Jeanne **de la Chambre**, il a huit enfants (Père Anselme T. VII p. 37).

Selon Bruno Vignoud (*Miolans, 2000 ans d'histoire*, p. 30), Louis XI a fait **Anthelme IV de Miolans** sénéchal de Valentinois et lui a donné à ce moment six fiefs saisis aux partisans de Marie de Bourgogne. Une sentence est rendue le 16 mai par le lieutenant de **Lantelme**, seigneur de Miolans et d'Anjou (près de Roussillon), conseiller et chambellan du roi, sénéchal des comtés de Valentinois-Diois (*Gallia Regia* n° 11 936).

Après la mort de Charles *le Téméraire*, Jacques de Savoie, comte de Romont, s'attache à Maximilien d'Autriche puis à Philippe d'Autriche. En 1484, il prendra part à la révolte des Gantois contre Maximilien I^{er} et mourra sans avoir pu rentrer en possession de ses États que Louis XI s'était engagé, par le traité d'Arras (1481), à lui rendre mais dont les Suisses restent maîtres. Il mourra au château de Ham en 1486.

La Lorraine ducale a retrouvé son indépendance mais ne tire aucun profit territoriale de la défaite de Charles *le Téméraire*. La plus grande partie de ses possessions passe à la maison de Habsbourg.

Anthelme IV de Miolans fut bailli de Savoie puis conseiller du duc et maréchal de Savoie. Outre ses titres hérités de son père et ses responsabilités dans l'État savoyard pour lesquelles il perçoit une pension de 2000 florins, Anthelme est seigneur d'*Hermance* et de *Balleyson*, châtelain de *Montmélian*, de *Yenne*, de *Channaz* et de *Pierre-Châtel*, et fermier des revenus ducaux de Miolans et du Bourget. Il est plus souvent à Chambéry ou en France qu'à Miolans mais son fils **Jacques** reste au château et administre le domaine avec l'aide du châtelain. La pension de maréchal et le traitement dans l'armée du roi sont d'un rapport non négligeable et les services rendus se paient en fiefs et châtellenies. La duchesse Yolande lui a donné Hermance et Balleyson, le roi, des fiefs en Bourgogne.

Un bon mariage vaut mieux qu'un procès. Plusieurs grandes familles de Savoie se trouvent dépourvues d'héritiers. La famille de La Chambre qui possède le vicomté de Maurienne est dans ce cas. **Miolans** est héritier par substitution du dernier comte. Pour mieux se rapprocher, il a

négocié le mariage de son fils avec Louise *de La Chambre* qui représente un puzzle de fiefs s'étendant de Montmélian au Mont-Cenis. Le comte Jacques de Montmayeur, sans héritier, a une nièce, Gilberte *de Polignac* (selon B. Vignoud). Madame *de Crussol* étant morte, **Anthelme** épouse Gilberte qui, par le hasard des alliances, se trouve être sa tante. En 1486, elle recevra les fiefs de Montmayeur ...

La paix de Louis.

Marie de Bourgogne demande une trêve au début de juin et le roi prend la route de Cambrai pour en discuter les conditions. Il accepte de retirer les garnisons placées dans Cambrai, ville impériale, ainsi qu'au Quesnoy et à Bouchain. Le 11 juillet, une trêve d'un an est signée à Arras prévoyant en septembre la discussion d'une paix définitive. A la fin de juillet, Louis s'en retourne vers la Loire.

Yolande de France exerçant la régence de Savoie a accru le rôle des Piémontais dans le duché pour tenter de limiter les prétentions de ses beaux-frères et de leurs amis. Quand Philippe de Bresse, frère de Louis I^{er}, l'a contrainte à se réfugier à Grenoble, Louis XI est venu à son secours. A ce risque de protectorat s'est ajouté l'éclatement progressif du duché. Le Genevois, le Faucigny, la Bresse sont donnés en apanage, le Piémont marque son particularisme, le pays de Gex est vendu au bâtard d'Orléans, le pays de Vaud a été envahi par les Suisses au temps de la bataille de Morat ...

Moins de deux mois après la mort du duc de Bourgogne, des émissaires venaient demander une prolongation de la paix de Picquigny, ce que Louis a accepté. De plus, il a nommé auprès d'Édouard IV un ambassadeur *permanent* qui est entré en fonction dès octobre. Il a rassuré Édouard quant aux biens de sa sœur Marguerite d'York qui avait demandé des troupes, affirmant que la France envahissait ses terres. Par de multiples pourparlers, il a maintenu le roi d'Angleterre hors de toute intervention militaire bien que désireux d'aider Maximilien d'Autriche.

Dans la cathédrale Saint-Sauveur de Bruges, les armoiries des chevaliers de la Toison d'or sont installées au-dessus des stalles du chœur pour leur réunion solennelle de 1478. En ce treizième chapitre de l'ordre, il faut trouver un nouveau chef - ce sera Maximilien - et élire huit nouveaux chevaliers pour remplacer les défunts.

A Bruges, Guillaume Vrelant fait peindre par Memling un tableau d'autel qu'il offre à sa corporation.

Antelme Valis Miolans (Anselme Valis *Miolin* aux comptes de Saint-Rambert, 1474-1493) est aux comptes de Saint-Germain du 1^{er} février **1479** au 1^{er} février 1490 (comptes de la châtellenie de Bourg-en-Bresse). De trois villages de même nom du département de l'Ain, Saint-Germain les Paroisses (S.E. Saint-Rambert) semble être celui dont il est question ici.

A la mi-février, un aménagement du traité de Picquigny est signé par l'ambassadeur mais pas par Louis XI qui continue de gagner du temps car il comprend que Maximilien n'acceptera pas ses conditions de paix. Le roi refuse de prolonger la trêve qui expire en juillet et entreprend la conquête de la Franche-Comté, aidé par Charles d'Amboise et son frère Louis.

En avril, Regnaut **Luillier**, bourgeois de Paris, tient toujours l'office de trésorier et receveur ordinaire de la sénéchaussée de Carcassonne et Béziers, et ce jusqu'en 1490. Arnaud **Luillier**, père d'Eustache, est dit « secrétaire et varlet de chambre du roy ».

Jean de Meulan, chanoine du Saint-Sépulcre à Caen, est cité le 29 avril 1479.

Le 31 juillet, le roi est à Dijon et reçoit le serment des nouveaux vassaux directs de la couronne. Il se retire dans le château fort de Talant dès le 3 août, laissant l'impression qu'il a peu de confiance dans la conversion bourguignonne. Pour mieux tenir sa conquête, il aura soin de glisser des hommes sûrs au parlement, aux comptes, dans les bureaux de tous ordres dont la Bourgogne, maintenant *province*, a hérité des ducs. Dans le nord, il espère obtenir la soumission de Maximilien mais apprend alors que celui-ci progresse en Artois avec une armée. Philippe de Crèvecœur l'attaque le 7 août à Guinegatte, demi-victoire, lourdes pertes. Jacques de Luxembourg, gouverneur de Douai pour la duchesse, conseiller et chambellan de l'archiduc au service duquel il se trouve, participe à la bataille

... Vers ce temps, Chauny est assiégé par Maximilien d'Autriche.

Jean de Daillon est bailli et gouverneur de Touraine en 1479-1480 (*G. R.* n° 7843).

Jacques *d'Estouteville* (fils de Robert), baron d'Ivry et de Saint-André en la Marche (x1 Gillette de Cretigny ou Coetivy, x2 Antoine de Luxembourg), est prévôt de Paris jusqu'à sa mort en 1509.

Le 5 mars **1480**, Anne, septième enfant de Jean de Rochechouart (+ mars 1477), seigneur de Mortemart, Montpipeau, Vivonne et terre de Vouillé, et de Marguerite d'Amboise, épouse Guillaume, sire de Vergy, seigneur de Fouvens, Champlitte ... maréchal et sénéchal de Bourgogne, fils aîné de Jean *de Vergy*, seigneur de Champuant, de la Motte et de Montrichier, et de Paule *de Miolans* (*P. Anselme T. IV p. 678*).

En juin, Édouard IV s'apprête à passer à l'action. Marguerite d'York s'est rendue à Londres pour négocier une reprise de l'alliance anglo-bourguignonne. De son côté, Louis XI a convaincu l'Écosse d'attaquer son voisin Édouard. Il a agi aussi en direction des Pays-Bas : sur terre, pillages de récoltes, sur mer, destruction de bateaux transportant des harengs, du blé ... Mal ravitaillée, la population gronde. Participer aux grandes foires de Flandre est interdit aux marchands français. A la demande de Louis, Laurent de Médicis refuse des prêts, ferme des banques ...

En juillet, la mort du roi René apporte à Louis les duchés de Bar et d'Anjou. Charles du Maine reçoit le comté de Provence. François II de Bretagne a juré sur la *Vraie Croix de Saint-Laud* de ne plus servir que son roi. Louis d'Orléans, fils de Charles, est maître de beaux domaines, voisins des domaines royaux : le roi le contraint à épouser sa fille cadette, Jeanne. Le duc Jean de Bourbon, que Louis a réussi à gagner à sa cause, vit retiré dans ses terres ... L'autorité royale est maintenant bien établie.

Au début du mois d'août, les Turcs débarquent en Italie et s'emparent du port napolitain d'Otrante. Louis XI s'intéresse de près aux événements qui surviennent dans la péninsule où il joue un rôle diplomatique important.

Louis de Savoie et son épouse, Charlotte de Lusignan, ont organisé contre les Vénitiens une conjuration qui coûte la vie à un grand nombre de leurs partisans. Louis de Savoie mourra à Ripaille en 1482 et Charlotte à Rome en 1487.

L'alliance anglo-bourguignonne est conclue mais Maximilien ne bouge pas. Le 21 août, le comte de Romont signe en son nom une trêve de trois mois avec le seigneur du Lude. Le 15 octobre, une conférence de paix doit s'ouvrir et la trêve se prolongera jusqu'en mars 1481. Les navettes diplomatiques reprennent entre Londres et la vallée de la Loire.

Antoine *de Villiers* (+ août 1504), chevalier, seigneur de l'Isle Adam, d'Avesnes en Vimeu et de *Moliens* en Beauvaisis, veuf de Marguerite *de Montmorency* dont il a Gabrielle, épouse, le 6 novembre 1480, Agnès, fille puînée de **Jean du Moulin**, seigneur de Fontenay en Brie (Fontenay-Trésigny, S. Meaux) et de Messy (O. Meaux) et de Marguerite *de Rouvroy Saint Simon*, dont il aura deux fils, Charles et Claude (*P. Anselme T. VII p. 13*).

Antermi de Mioland est aux comptes de Yenne et de Chanaz de **1481** à 1487 (*Peincedé*, vol. 30 p. 287 à 330 et p. 507, sans cote - A.D. Côte d'or).

Au mois de septembre Mahomet II meurt. Otrante est repris. Venise affronte Naples, Florence et Milan en une courte guerre. Louis XI joue un rôle d'arbitrage ... mais l'Italie appartient aux Italiens.

Le 28 septembre, Louis signe l'acte qui prolonge la trêve et Édouard IV le ratifie en octobre.

Bailli et gouverneur de Touraine (1479-1480), Jean de Daillon reste gouverneur du Dauphiné de 1474 à sa mort le 22 novembre 1481 à Roussillon (? sur le Rhône) au château du Lude (? au bord du Loir - Une petite localité proche de Roussillon se nomme Anjou; l'auteur de la *Gallia* a de quoi se perdre). Jean de Daillon laisse un fils, Jacques (*G. R.* n° 2189, 7077, 7843, 22 151).

Il est fait don à Colard de Moÿ de tous les biens de ceux du « parti contraire au roi, estans les dits biens en la prévosté de Saint-Quentin ». En octobre 1483, le sire de Moÿ sera nommé par le roi bailli de Rouen (*Gallia Regia* n° 7078).

Guyon **Luillier** (Lhuillier) serait bailli de Melun vers 1481 ou 1500 (*G. R.* n° 15 395^{bis}).

Le roi vit du revenu de ses domaines et de ses bénéfices féodaux mais les services du gouvernement se sont développés d'une manière considérable ce qui entraîne un accroissement des impôts. Or les charges fiscales n'ont jamais été acceptées sans plaintes. Ceci est particulièrement vrai à cette époque, dans les campagnes, alors que des hivers très rudes sont suivis de récoltes désastreuses.

Pourtant la vie sociale et économique se transforme. Un nouveau corps de métier est né, celui des imprimeurs (Gutenberg + 1468). Un système postal fait de relais de cavaliers le long des grandes routes est installé. L'industrie de la soie, implantée à Lyon puis transportée à Tours, devient prospère. L'industrie minière est stimulée. Bordeaux a repris son commerce de vin et de drap avec l'Angleterre. Marseille se développe ... En 1480, Louis a ordonné à ses baillis et sénéchaux d'envoyer à la chancellerie « les coutumes et les styles » de leurs régions : il rêve de mettre de l'ordre dans les règlements, les poids et les mesures.

Jean Fouquet, né à Tours mais à Rome de 1445 à 1448, revient s'installer à Tours. Il a pour mécènes Guillaume Jouvenel des Ursins, Etienne Chevalier, trésorier de France ... Il reçoit le titre de peintre du roi.

Jean Bourdichon, également né à Tours, exécute des commandes ... Louis XI continue ses dévotions, ses offrandes et ses dons aux chapelles et aux églises mais il vieillit et sa santé se détériore. Il voit peu le dauphin qui vit près de sa mère au château d'Amboise. Pourtant, il s'enquiert de sa santé et de ses activités.

Par son testament du 10 décembre, Charles II du Maine, qu'entourent à son lit de mort les agents de Louis, fait du roi et de ses successeurs ses légataires universels. Il décède le lendemain. La Provence ne doit pas, selon les volontés du défunt, être absorbée dans le royaume mais s'associer à lui. Louis XI accepte les conditions du legs et fait convoquer pour le 15 janvier suivant les états de Provence : dans tous les actes relatifs à la Provence, le roi se désignera comme comte de Provence.

Christophe **d'Harcourt**, sénéchal du Maine, a un fils bâtard, Jean, seigneur d'Havrech, que, dans son testament, Charles, comte du Maine, recommande à Louis XI (*G. R.* n° 14 761).

La trêve est prolongée et Maximilien est informé de la nouvelle situation en janvier **1482**.

En mars, Louis entreprend un pèlerinage vers Saint-Claude, dans le Jura. Il nomme son gendre, Pierre de Beaujeu, frère cadet du duc de Bourbon, lieutenant général du royaume pendant son absence. Le 8 juin, le roi est de retour à Cléry. Le 21 septembre, il vient à Amboise pour prodiguer au dauphin Charles, en une réunion solennelle, tous les conseils qu'il croit bon de lui donner concernant l'art de gouverner.

Sur la route du pèlerinage, Louis XI a été informé du décès, le 27 mars, de Marie de Bourgogne, morte des suites d'une chute de cheval. Son héritage revient à ses enfants : Philippe (*le Beau* ° juin 1478) et Marguerite (° fév. 1480). Louis pense que Marguerite ferait une épouse fort bien venue pour le dauphin. Les villes de Flandre et de Brabant souhaitent la paix et elles approuvent le projet.

La forteresse d'Aire en Artois se rend aux assiégeants français. Maximilien ne peut espérer l'aide de l'Angleterre absorbée par la campagne contre les Écossais. Fin septembre, Louis publie la prolongation de la trêve franco-anglaise. Maximilien n'a plus rien à attendre. Le 23 décembre, le traité d'Arras est signé. Le duché de Bourgogne, la Picardie, les comtés de Ponthieu et de Boulogne reviennent à la couronne tandis que l'Artois, la Franche-Comté, le Mâconnais et l'Auxerrois, Salins, Bar-sur-Seine et Noyers seront détachés des terres reconnues à Maximilien et constitueront la dot de Marguerite d'Autriche qui sera élevée en France. Les Pays-Bas demeurent au futur empereur.

À la mort de Pierre de Rohan, **le comté de Marle et La Fère** est rendu à la famille de Luxembourg. Cette même année meurt Pierre, fils de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol et frère cadet de Jean. Il a eu trois fils morts jeunes et deux filles, Marie et Françoise. Marie portera les domaines en mariage à Jacques de Savoie, comte de Romont, en 1484. Marie fonde l'abbaye Notre-Dame de Pitié du Mont de Calvaire à La Fère (bail de 1482 - compte de 1491 - H.1483 - A.D. Aisne).

Jacques de Miolans (*Jacobus de Myolano, miles, dominus Myolani et Anjonis ...*), seigneur d'Anjou et de Combronde, est gouverneur du Dauphiné le 22 juin 1482.

Le 9 avril **1483**, Édouard IV disparaît. Son frère Richard, duc de Gloucester, monte sur le trône d'Angleterre. Le dimanche 22 juin, la petite Marguerite arrive à Amboise. La cérémonie de mariage a lieu dans la chapelle du château.

Philippe de Crèvecœur, chevalier, seigneur de Guerdes, maréchal de France, lieutenant général des armées du roi en Picardie, devient gouverneur de **Meulan** et conservera cette charge pendant dix ans.

Pierre Molins, licencié es lois, cité en 1483, est conseiller du roi en son grand conseil au bailliage de Saint-Pierre le Moûtier (Les lieutenants généraux localisés au siège de Saint-Pierre le Moûtier du bailliage unifié : Charles VII *et* Anglo-Bourguignons).

Une compagnie d'archers et une autre d'arquebusiers sont organisées à Saint-Quentin. La milice bourgeoise comprend tous les habitants en âge de porter les armes.

Colart de Mouy est nommé par le roi bailli de Rouen en octobre 1483; Jehan du Mas, bailli de Cotentin de 1483 à 1493 (*Gallia Regia* n° 7078, 7079).

Louis XI s'est installé au Plessis, près de Tours. C'est à sa fille Anne et à son gendre, Pierre de Beaujeu, qu'il a décidé de confier la régence et la garde du dauphin. Au matin du 30 août, il entre en agonie et meurt dans la soirée. Il est enseveli à Notre-Dame de Cléry.

Le 1^{er} décembre, Charlotte de Savoie le suit dans la tombe.

« Louis XI mort ... des Normands et des Picards vinrent remplacer les Comtois qui avaient fui la domination française » (*Histoire de la Franche-Comté* - Que sais-je n° 268 p. 53). Certains n'y étaient-ils pas installés bien avant cette date ?